

# Défense de la langue française

*Cyrano de Bergerac, sans  
doute l'un des plus  
beaux hommages à la  
langue française.*

François Busnel

promotion et rayonnement



N° 256  
9 €  
2<sup>e</sup> trimestre 2015

Ni laxisme  
ni purisme  
ISSN 1250-7164



af

Alliance Française  
Fondation

Courriel : [dons@fondation-alliancefr.org](mailto:dons@fondation-alliancefr.org)  
Site internet : [www.fondation-alliancefr.org](http://www.fondation-alliancefr.org)





# Défense de la langue française



N° 256  
avril - mai - juin 2015

## De la part du président

2 À François Busnel.

*Jean-Paul Clément*

## Le français dans le monde

6 La Plume d'or.

*Jacky Deromedi*

8 Contre-pouvoir.

*Dominique Hoppe*

11 Les brèves.

*Françoise Merle*

## Les langues de l'Europe

14 Pour le multilinguisme.

*Manuel Valls*

15 À enseigner.

*Monika Romani*

## Le français en France

### Vocabulaire

17 L'Académie gardienne  
de la langue.

18 Mots en péril.

*Gilles Fau*

19 Acceptions et mots nouveaux.

20 De dictionnaires

en dictionnaires.

*Jean Pruvost*

22 Les mots en famille.

*Philippe Le Pape*

24 Terminologie médicale.

*Jean-Michel Lueza*

26 Gentil.

*Bernie de Tours*

27 Maman les p'tits bateaux (suite 3).

*Joseph de Miribel*

30 En connaissance de cause.

*Jacques Moulinier*

## Style et grammaire

32 L'éternel féminin (suite).

*Anne-Marie Lathière*

36 L'orthographe, c'est facile !

*Jean-Pierre Colignon*

38 L'art de la dictée.

*Michel Courot*

39 Le saviez-vous ?

*Jacques Pépin*

*Jean-Pierre Colignon*

## Humeur / humour

43 L'aire du taon.

*Jean Brua*

44 L'écrasement de l'Airbus A 320.

*Michel Mourlet*

46 Il est dans...

*Bernard Leconte*

47 Pas (si) mâle le masculin.

*Philippe Le Quévé*

## Comprendre et agir

50 Binôme.

*Jacques Groleau*

51 Mots croisés de Melchior.

*Marceau Déchamps*

52 Tableau d'horreurs.

*Marceau Déchamps*

53 Tableau d'honneur.

*Marceau Déchamps*

## Le français pour

54 François Busnel.

## Nouvelles publications

58 *Monika Romani*

*Véronique Likforman*

*Jacques Dhaussy*

*Nicole Vallée*

I à XVIII

## Vie de l'association

Défense de la langue française  
222, avenue de Versailles, 75016 Paris

Téléphone: 01 42 65 08 87

Courriel: [dlf.contact@orange.fr](mailto:dlf.contact@orange.fr)

Site: [www.langue-francaise.org](http://www.langue-francaise.org)

Directrice de la publication:  
Guillemette Mouren-Verret

Imprimerie : SOPEDI  
91320 Wissous

Revue trimestrielle  
Dépôt légal P-2015-2

Dépôt légal n° 8  
CPPAP n° 0318 G 83143



# À François Busnel



© Ambroise Perrin

De droite à gauche, François Busnel, Jean-Paul Clément et Guillemette Mouren-Verret.

**C'est au nom de notre président, retenu en province, que le prix Richelieu 2015 a été remis à François Busnel (voir p. 54 et VII), le 28 mars, par Jean-Paul Clément, vice-président de DLF. L'allocution, dans son intégralité, figure sur le site de l'Association.**

... À vingt ans, en 1989, vous travailliez comme pigiste à Radio France internationale (RFI), sillonnez l'Afrique en participant au Raid africain des Grandes Écoles, écrivez des guides touristiques, à l'occasion desquels vous réalisez vos premiers reportages pour la presse écrite : *Géo* et *La Croix*. De 1990 à 1994, l'actualité politique en Afrique (Sénégal, Mali, Guinée, Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Niger, Mauritanie) vous trouve toujours présent.

Vient alors le temps des émissions culturelles. Dès 1996, vous animez sur BFM l'émission « Envie de lire », rendez-vous quotidien consacré à l'actualité littéraire. Vous collaborez aux *Dernières Nouvelles d'Alsace* – étonnant : dans quelle rubrique ? « Livres » ! Vous publiez aussi de nombreux reportages dans *Le Magazine littéraire*, alors dirigé par Jean-Jacques Brochier. En 2001, vous entrez à *L'Express* comme rédacteur en chef adjoint du service Livres. Puis vous êtes appelé par Patrick Poivre

d'Arvor comme chroniqueur dans l'émission « Vol de nuit », sur TF1. C'est à cette époque que vous commencez à suivre la littérature américaine, en vous rendant régulièrement sur place pour de longs entretiens avec des écrivains – j'y reviendrai.

En 2004, vous prenez la direction du magazine *Lire*, fondé en 1975 par Bernard Pivot et Jean-Louis Servan-Schreiber. Chargé de renouveler la formule, vous introduisez une nouvelle rubrique centrée sur le reportage et l'enquête, en recrutant de nouvelles plumes : Jean-Jacques Brochier, Gérard Oberlé, Frédéric Beigbeder, Jean-Claude Pirotte...

En mars 2005, Philippe Labro et Vincent Bolloré vous proposent d'animer une émission littéraire sur la chaîne de TNT Direct 8 qu'ils viennent de lancer : ce sera « Les livres de la 8 », qui comptera 157 numéros.

En 2008, Patrick de Carolis, P-DG de France Télévisions, vous propose de créer une émission littéraire hebdomadaire, en première partie de soirée et en direct, prenant la place du « Bateau Livre » de Frédéric Ferney. « La Grande Librairie » est lancée le 4 septembre 2008, et vous montez alors votre société de production, où chaque semaine vous recevez des écrivains comme Jean-Marie Gustave Le Clézio, Patrick Modiano, etc.

Votre intérêt, d'ailleurs, ne se limite pas aux romanciers français, mais se porte aussi vers les étrangers.

Vous êtes fasciné par les écrivains, et dans vos « Carnets de route », commencés en octobre 2011, vous nous proposez une vaste exploration de leur univers intime. Je me souviens de cette très belle visite où tous les spectateurs vous ont accompagné en Angleterre, Irlande, Écosse, et outre-Atlantique, il y a quelques mois, sur les pas de Paul Auster. Mais combien d'autres n'avez-vous pas rencontrés en quatre ans : Philip Roth, Joyce Carol Oates, Anne Rice, Peter Ackroyd...

Le journaliste « artisan » – vous aimez ce mot – est aussi soucieux de l'avenir et de transmettre ces entretiens, témoignages d'une époque, d'un style et d'une personnalité que vous savez rendre attachante.



Votre calme apparent, qui n'est pas feint, cette subtilité de l'analyse, sont soutenus par une vraie passion, celle du langage, de l'écriture, des lettres ; « une jubilation avec les mots », selon vos propres termes. [...]

Au nom de Défense de la langue française et de son président, Philippe Beussant, je suis heureux de vous remettre le prix Richelieu, en vous souhaitant d'aller toujours plus loin et de nous ouvrir ainsi tous les horizons possibles de notre langue, que vous illustrez si bien tout en donnant l'envie de connaître les autres. Le français, en effet, est une langue universelle qui ne connaît pas le repli et s'épanouit dans un esprit de cosmopolitisme de bon aloi, qui n'a rien à voir avec la mondialisation, celui de la République des Lettres.

Jean-Paul Clément

Si vous souhaitez que nous adressions un numéro de *DLF* à l'un ou l'autre de vos amis,

il vous suffit de recopier ou de remplir le bulletin ci-dessous et de l'envoyer à DLF, 222, avenue de Versailles, 75016 Paris.

M. ou M<sup>me</sup> (*en capitales*) .....

suggère à Défense de la langue française d'envoyer gratuitement un numéro à

M. ou M<sup>me</sup> (*en capitales*) .....

Adresse : .....

.....

.....

M. ou M<sup>me</sup> (*en capitales*) .....

Adresse : .....

.....

.....



Le

---

---

français

---

dans le

---

---

monde

---

---



# La Plume d'or

---

**M<sup>me</sup> Jacky Deromedi, sénateur représentant les Français établis hors de France, a organisé une belle réception dans l'un des salons du palais du Luxembourg pour la lauréate de La Plume d'or 2014. Étaient présents : M. Jean-Claude Jacq, secrétaire général de la Fondation Alliance française et M<sup>me</sup> Marie Grangeon-Mazat, déléguée Afrique, Amérique latine et Caraïbes de cette même Fondation, ainsi que l'équipe qui prépare les concours de DLF.**



© Bernard Wenzel

De droite à gauche, M. Jean-Claude Jacq, M<sup>mes</sup> Jacky Deromedi, Élodie Rakotobe et Françoise de Oliveira.

C'est un grand plaisir pour moi de vous accueillir aujourd'hui au Sénat pour la remise du prix 2014 de La Plume d'or à notre jeune lauréate malgache, M<sup>me</sup> Élodie Rakotobe, étudiante à l'Alliance française d'Antananarivo.

Après notre ami le sénateur André Ferrand, je suis heureuse de parrainer à mon tour ce grand concours de langue française né en l'an 2000.

Comme chacun le sait ici, La Plume d'or, concours organisé sous le patronage du ministère de la Culture et de la Communication, par





l'association Défense de la langue française et destiné aux étudiants des Alliances françaises du monde entier, rencontre, depuis quinze ans, un franc succès sur tous les continents.

Vice-présidente de l'Alliance française de Singapour, pays où je vis depuis vingt-six ans, et membre, depuis peu, de la section française de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, je suis heureuse de pouvoir soutenir cette belle initiative.

La Plume d'or est d'un niveau de qualité assez remarquable. J'ai eu la chance d'avoir accès à la copie qui a valu à Élodie d'être à l'honneur aujourd'hui et je reconnais que, si j'avais moi-même été membre du jury, j'aurais moi aussi voté pour elle ! Elle m'a également donné envie d'aller découvrir ce beau pays.

### **Quelques mots sur Élodie, la jeune lauréate**

Pour les personnes ici présentes qui ne la connaîtraient pas encore, Élodie est au terme de ses études de droit – elle suit un master en droit des affaires – et son rêve est d'intégrer un cabinet juridique international. Elle souhaite poursuivre ses études à l'étranger – j'espère vivement qu'elle restera en France ! – avant de se lancer dans une superbe carrière à Madagascar. Tous mes vœux de succès l'accompagnent !

J'ai appris avec plaisir qu'elle s'intéressait aux droits des femmes. Étant secrétaire de la Délégation aux droits des femmes du Sénat, je l'encourage à se lancer dans cette voie !

Élodie aime également la mode et admire la manière dont s'habillent les Parisiennes.

Encore un point commun que nous partageons !

Je l'encourage à poursuivre son apprentissage de notre langue et à devenir une jeune ambassadrice de la francophonie à Madagascar comme ailleurs !

**Jacky Deromedi**





# Contre-pouvoir

---

Pour comprendre la place qu'occupe le français dans le fonctionnement des organisations internationales (OI), il faut tout d'abord appréhender la mécanique linguistique de ces environnements. Une langue peut y être officielle, de travail ou de communication. Les langues officielles sont celles que les représentants des pays membres peuvent formellement utiliser pour s'exprimer lors des grandes conférences internationales ; les langues de travail sont celles que les fonctionnaires doivent et peuvent utiliser au quotidien ; et les langues de communication sont celles qui peuvent se révéler nécessaires à l'accomplissement des missions des organisations. La Banque mondiale, par exemple, n'a que l'anglais comme langue officielle et langue de travail. Il suffit pourtant de visiter son site internet pour constater que d'autres langues « de communication » ont également leur importance dans ses activités. À ces dimensions statutaires et opérationnelles il faut ajouter trois autres éléments importants. La langue du pays d'accueil, les langues d'origine des fonctionnaires internationaux et leurs usages linguistiques professionnels. Plus que les décisions institutionnelles formelles, ce sont les influences conjuguées de l'ensemble de ces éléments qui définissent la culture linguistique propre à chaque organisation internationale.

## Les particularités du français

Si l'on examine un à un chacun de ces éléments, on prend conscience de la position particulière du français. Lorsqu'une organisation internationale a plusieurs langues officielles, le français est toujours l'une d'entre elles. Il en va de même pour les langues de travail et les langues de communication. Cela est déjà en soi une position remarquable que seul l'anglais partage. Espagnol, arabe, chinois et russe, par exemple, forment avec anglais et français les six langues officielles de l'ONU, mais seules ces deux dernières sont langues de





travail. Les instances européennes quant à elles ont effectivement vingt-trois langues officielles, mais seuls l'allemand, l'anglais et le français sont langues de travail. En ce qui concerne la langue du pays d'accueil, on constate que près de la moitié des 170 000 fonctionnaires internationaux du monde sont postés dans des villes francophones comme Luxembourg, Bruxelles, Genève ou Paris, pour ne citer que les plus importantes en densité d'OI. Pour la langue d'origine des fonctionnaires, le même constat est de rigueur. La France étant, après les États-Unis, le pays le plus représenté en nombre de fonctionnaires internationaux (un peu plus de 10 %), la proportion de francophones est de facto importante. Enfin, en ce qui concerne les cultures professionnelles, certains environnements sont propices à l'usage du français. Les grandes entités juridiques, comme la Cour pénale internationale (CPI) ou la Cour internationale de justice (CIJ) par exemple, fonctionnent sur le socle mixte du droit civil romano-germanique d'origine française et du droit coutumier plus jurisprudentiel de la tradition anglo-saxonne.

Globalement, on peut donc conclure que le français a une position importante, égale seulement par l'anglais, sur tous les aspects formateurs de la culture linguistique des OI.

### **Le cadre linguistique global**

Ce constat étant fait, pour apprécier la place du français, il faut aussi prendre en compte les grandes tendances linguistiques globales qui dominent actuellement le fonctionnement des OI. Il n'est un secret pour personne que celles-ci sont, pour de multiples raisons culturelles, politiques, économiques, budgétaires et autres, de plus en plus exclusivement anglophones. Ce phénomène met pourtant en danger la diversité nécessaire à leur bon fonctionnement. Il est illusoire d'imaginer qu'un service juste pour tous puisse être rendu avec la langue et les modèles d'un seul. Le croire serait mal connaître la réalité du monde. Le monolinguisme et ses travers culturels et conceptuels ne peuvent que nuire à l'équilibre de représentativité des États au sein des OI et donc à leur capacité à remplir correctement leur mission.





## Le rôle du français

C'est par le biais de la conscience de l'actuel déséquilibre qui s'installe au sein des OI et de la singularité de sa position qu'il faut comprendre le rôle stratégique du français en milieu multilatéral. La langue française est en effet à ce jour le seul contre-pouvoir linguistique. Pourtant les choses sont rarement montrées sous cet angle. Dans les faits, ceux qui abordent le sujet ont plutôt tendance à se concentrer sur les aspects institutionnels, à parler de sa défense ou de sa promotion en se référant à son histoire, aux valeurs qu'elle représente. L'argument est noble et valide, mais il place le débat sur un plan trop peu opérationnel, presque philosophique, éloigné des aléas du quotidien et du pragmatisme assumé des actuelles cultures professionnelles des OI. Dès lors, perçu comme extérieur aux priorités, minimisé en termes de risques, exclu par la dictature de l'urgence, le sujet reste relégué au second plan.

Les dangers sont désormais trop réels, trop inquiétants pour continuer à présenter les choses exclusivement de cette façon. Il faut montrer le rôle actuel du français sous son vrai jour pour amener les acteurs à regarder la réalité en face malgré les habitudes, malgré la modélisation de la mondialisation, malgré l'obsession budgétaire, malgré le réflexe de la standardisation, malgré l'inconfort de la nouveauté, malgré les convictions subjectives de décennies de modélisation professionnelle. Il ne faut plus seulement parler de la défense de la langue française, mais aussi et, peut-être, surtout de la langue française qui défend ! Qui défend la nécessaire diversité, qui défend la représentativité des peuples et nations, et donc, ultimement, qui défend l'équilibre démocratique de la gouvernance mondiale.

De fait, la langue française est le dernier contre-pouvoir. Contre-pouvoir agressé, faiblissant, mais contre-pouvoir résistant face au pouvoir dominant.

Et que deviendrait un monde sans contre-pouvoir ?

Dominique Hoppe





# Les brèves

de la Francophonie — de chez nous — et d'ailleurs

- **Espagne**  
*La remise des prix du 7<sup>e</sup> Concours international de poésie francophone organisé par Raymonde Jaccod, présidente de la délégation d'Espagne de la Société des poètes français, s'est tenue le 7 mars, à l'Institut français de Barcelone.*
- **Algérie**  
*- La remise des prix du concours Europoésie au profit de l'Unicef a eu lieu, le 21 mars, à Alger.*  
*- Un Colloque international sur la littérature algérienne d'expression française s'est tenu les 20 et 21 avril à Alger.*
- **Nouvelle-Calédonie**  
*Pour son 30<sup>e</sup> anniversaire, l'Alliance Champlain - avec l'aide du vice-rectorat - a invité à Nouméa la linguiste canadienne Chantal Contant.*
- **M<sup>me</sup> Michaëlle Jean**, secrétaire générale de l'OIF\*, a nommé le Malien Adama Ouane, ancien fonctionnaire de l'Unesco, au poste d'administrateur pour un mandat de quatre ans. Il succède au Québécois Clément Duhaime, qui a occupé cette fonction pendant neuf ans.
- **Suisse**  
*Le 29<sup>e</sup> Salon du livre et de la presse de Genève (du 29 avril au 3 mai) a enregistré 95 000 visiteurs, comme en 2014. La Russie et le canton du Jura étaient les invités d'honneur. 820 maisons d'édition y ont participé et 2 000 animations ont été proposées. Au menu, en particulier : les erreurs judiciaires, la gastronomie russe, la lutte contre l'antisémitisme, les échanges entre les cultures arabe et européenne, et la lecture de poèmes du Jurasien Alexandre Voisard.*
- **Belgique**  
*- La Maison de la francité organise des dîners littéraires bruxellois : conférence de 45 minutes suivie d'un débat pendant le repas.*  
*- Les 44<sup>es</sup> Championnats du monde de scrabble francophone auront lieu à Louvain-la-Neuve du 18 au 25 juillet.*
- Organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles et l'OIF, le 2<sup>e</sup> Forum mondial de la langue française se tiendra à Liège du 20 au 23 juillet. Thème : « La Francophonie créative ». Soixante-dix-sept pays y participeront, avec surtout des jeunes de 18 à 35 ans. Son site : [www.francophonieinnovation.org](http://www.francophonieinnovation.org).
- **Québec**  
*- C'est à Drummondville que s'est tenu, du 15 au 17 mai, le congrès Richelieu international 2015.*  
*- Le 29<sup>e</sup> congrès du CIÉF\* se déroulera à l'université de Saint-Boniface de Winnipeg, du 8 au 12 juin. Thème : « Multi-Inter-Trans : la francophonie dans tous ses états ».*  
*- Organisé par Impératif français, du 23 au 27 juin, le 39<sup>e</sup> festival L'Outaouais en fête « veut participer à l'accroissement du sentiment de fierté des francophones du Québec et d'ailleurs envers leur langue et au renforcement du sentiment d'appartenance envers la francophonie, québécoise et internationale [...] et promouvoir la langue française,*





## Le français dans le monde

auprès tant des francophones que des non-francophones ».

- *L'Association Québec-France fermera ses portes le 30 juin après quarante-quatre ans d'existence.*

*La France et le ministère québécois des Relations internationales* « ont annoncé le retrait de toutes leurs subventions à l'AQF ».

(*Le Devoir*, 29 avril 2015.)  
- *Le 88<sup>e</sup> congrès de l'AATF\* se déroulera à Saguenay, du 8 au 11 juillet.* « *Le français, langue à multiples visages* » est le même thème qu'en 2014.

- *Le 7<sup>e</sup> Congrès international des recherches féministes dans la francophonie se tiendra du 24 au 28 août à l'université du Québec à Montréal (UQAM).* Thème : « *Penser, créer, agir les féminismes. De la révolution des savoirs au changement social* ».

*L'ACELF\* organise, du 24 au 26 septembre, aux Chutes-du-Niagara, son Congrès 2015.* Thème : « *En français ? Avec plaisir !* »

—  
**Loïc Depecker nommé, en Conseil des ministres, délégué général à la langue française et aux langues de France, devra préfigurer, pour la fin du mois de septembre, l'Agence de la langue française.**

**Professeur et directeur de recherches en sciences du langage à l'université de Paris Sorbonne (Paris-III), Loïc Depecker est aussi**

**président et fondateur de la Société française de terminologie.**

—  
**Le Congrès international francophone des ressources humaines aura lieu, les 25 et 26 juin, au CNIT\* de Paris-La Défense.**

—  
**« Festival de chansons et de musiques actuelles, essentiellement francophones », les Francofolies de La Rochelle auront lieu du 10 au 14 juillet.**

—  
**La Semaine acadienne se déroulera du 8 au 15 août, dans plusieurs cités du Calvados. Musique, danse, rencontres, conférences... seront au programme de ce festival, créé en 2006 en souvenir des jeunes soldats acadiens qui débarquèrent le 6 juin 1944 pour libérer la France.**

—  
**Le 8<sup>e</sup> Festival du film francophone d'Angoulême se tiendra du 28 août au 1<sup>er</sup> septembre. Le jury sera présidé par Sabine Azéma et le jury étudiant par Valérie Kaprisky.**

—  
**« L'écriture de haut niveau : de la conception du texte à sa réalisation », tel sera**

**le thème des journées d'études qui se tiendront, les 3 et 4 septembre, à la faculté Saint-Charles de l'université d'Aix-Marseille.**

—  
**Les 32<sup>es</sup> Francophonies en Limousin – festival de théâtre, musique, danse et rencontres d'auteurs – se dérouleront du 23 septembre au 3 octobre.**

—  
**À lire : le *Petit Dictionnaire du Monde francophone. Tout ce qu'il faut savoir sur les 45 pays et territoires francophones*, d'Ilyes Zouari, préface de Gérard-François Dumont (L'Harmattan, 2015, 456 p., 39 €).**

Françoise Merle

\*AATF

American Association of Teachers of French (Association américaine des professeurs de français)

\*ACELF

Association canadienne d'éducation de langue française

\*CIÉF

Conseil international d'études francophones

\*CNIT

Centre des nouvelles industries et technologies

\*OIF

Organisation internationale de la Francophonie



Les

---

langues

---

de

---

l'Europe

---



# Pour le multilinguisme

---

**Dominique Hoppe, administrateur de DLF et président de l'Assemblée des fonctionnaires francophones des organisations internationales (AFFOI), nous a transmis la réponse que lui a adressée, le 10 mars, le Premier ministre.**

Vous avez bien voulu m'informer, par votre courrier du 12 septembre dernier, des difficultés à préserver la pratique du multilinguisme au sein des institutions européennes, et je vous en remercie.

Comme vous le savez, les autorités françaises sont mobilisées pour rappeler les institutions européennes à leurs obligations et tout manquement aux règles linguistiques de l'Union, notamment les dispositions prévues par le règlement n°1 du 15 avril 1958 portant fixation du régime linguistique de la Communauté économique européenne.

Je suis parfaitement conscient des degrés d'usage des 24 langues officielles de l'Union européenne et de la nécessité d'éviter que l'anglais ne devienne l'unique langue parlée et écrite à Bruxelles, à Luxembourg ou encore à Strasbourg. C'est pourquoi j'ai rappelé récemment au président de la Commission européenne, Monsieur Jean-Claude Juncker, lorsque je l'ai reçu à Paris, la nécessité pour tous nos citoyens de disposer d'une information claire et dans leur langue, notamment sur tous les sites internet des institutions et en particulier ceux de la Commission européenne. Cela participe en effet d'une appropriation par tous du projet européen et de la construction de cette Union européenne qui nous est chère.

Sachez également que j'ai l'intention de renforcer la capacité de nos compatriotes à dialoguer, à négocier et à écrire en français, afin de





soutenir le multilinguisme, fruit de notre culture commune. C'est pourquoi j'ai demandé à mes services de me proposer un plan d'action concret en faveur du soutien du multilinguisme dans les institutions européennes, qui devrait permettre d'appuyer l'action que vous menez au quotidien et que je salue pour sa qualité et l'enthousiasme qui la guide.

Manuel Valls

## À enseigner

**COMPLÈTEMENT IDIOME. DICTIONNAIRE DES EXPRESSIONS IMAGÉES D'ICI ET D'AILLEURS**, de Maria Grazzini (Omnibus, 2015, 208 p., 10 €).

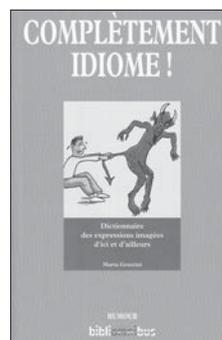
Voici un livre qui est une invitation au voyage. Il nous parle gaiement de la richesse idiomatique de notre langue et de celle de nos voisins européens, il est comme un passeport Erasmus de traductions à la fois ludiques et savantes, qui nous en apprend beaucoup sur nous-mêmes et sur la langue de l'autre.

L'auteur, Maria Grazzini, s'est aussi aventurée un peu hors d'Europe ; elle explore le patrimoine linguistique caché dans un grand nombre d'expressions populaires qu'elle éclaire à travers l'étymologie, l'histoire, la science et la littérature.

L'ouvrage est organisé par thèmes, de A (Agacement) à S (propos Stérile), et chaque entrée offre son lot de questions insolites et de métaphores réjouissantes.

Ainsi comprenons-nous qu'un Français accablé de misère se dise « pauvre comme Job », mais pourquoi un Italien « est-il au vert » ? Pourquoi un Anglais, un Allemand et un Polonais se comparent-ils à « une souris d'église » ? Et nous ne sommes pas joyeux de la même façon, le Français est « gai comme un pinson », l'Anglais « comme un chien à deux queues » et l'Allemand « comme un roi de la neige » ! Le Français en situation d'échec « prend une veste », l'Espagnol « reçoit des citrouilles » et le Français du Québec « fait patate ». Le chapitre intitulé « Mourir » est particulièrement imagé, à préserver, comme les autres, dans l'immense mémoire des langues, qui oublie peu à peu ces trésors linguistiques.

Monika Romani



Le

---

français

---

en

---

France

---





# L'Académie

## gardienne de la langue\*

Sur les 409 entrées du dernier fascicule, 111 sont nouvelles. Nous en avons choisi quelques-unes susceptibles d'intéresser les lecteurs.

**RÉHOBOAM** n. m. xx<sup>e</sup> siècle. Emprunté de l'anglais *rehoboam*, du nom de *Réhoboam* ou *Roboam*, fils de Salomon et roi de Juda.

Bouteille de champagne dont la contenance équivaut à celle de six bouteilles ordinaires, soit 4,5 litres.

**RÉIFICATION** n. f. xx<sup>e</sup> siècle. Dérivé de réifier.

PHIL. Le fait de réduire à l'état de chose une œuvre de l'esprit, un concept, un être humain. *Selon la pensée marxiste, la réification, qui cantonne les relations humaines à une valeur d'échange entre les biens, est un trait distinctif de la société capitaliste.*

**REMUE** n. f. xv<sup>e</sup> siècle. Déverbal de *remuer*. Nom donné dans les Alpes au déplacement saisonnier du bétail qui est mené successivement à différents étages des vallées avant d'être établi sur l'alpage. *La remue commence à la fonte des neiges.*

Par méton. Chacun des lieux où pâture provisoirement le bétail. Désigne aussi un abri bâti dans les hauts pâturages.

**RENAUDER** v. intr. xix<sup>e</sup> siècle. Dérivé d'une forme ancienne *regnaut*, « cri du renard ». Fam. Manifester de la mauvaise humeur ; récriminer, protester bruyamment. *Les spectateurs de l'opéra ont renaudé en assistant à cette mise en scène de Carmen. Cessez de renauder.*

\* \* \* \* \*

À la question d'une internaute « Est-ce qu'on fait l'élision devant les noms propres qui commencent par une voyelle ? »

### L'Académie répond :

« ... la préposition *de*, de même que les articles définis, le pronom relatif *que*, nombre de conjonctions s'élident devant les noms, propres ou communs, commençant par une voyelle ou un *h* muet : *la bataille d'Angleterre, le roi d'Espagne, les travaux d'Hercule, une copie de l'Hercule Farnèse, l'enlèvement d'Hélène, les livres d'Italo Calvino, le règne d'Auguste, les victoires qu'Attila a remportées.*\*\*

\* Extraits du fascicule RÈGLE à RENOMMER (6 août 2014) de la neuvième édition du *Dictionnaire de l'Académie française*. Les fascicules sont publiés par le *Journal officiel*. On peut les lire sur le site de l'Académie.

\*\* À lire sur le site de l'Académie, à la rubrique « La langue française », onglet « Dire, Ne pas dire », et « Courrier des internautes », (7 mai 2015).





# Mots en péril

---

**LANTIPONNER** : v. Perdre son temps, s'attarder en discours futiles ou inutiles ; tergiverser, faire des difficultés.

« *Il n'y a pas, il n'y a pas, disait Auguste, il faut absolument que tu découvres un joint pour être libre, un jour ; en attendant, ils lantiponnaient, bras dessus, bras dessous, et récitaient à mi-voix, au fil des murailles, les litanies balbutiantes des tendresses.* » (Huysmans.)

**MARCESCENT** : adj. Se dit d'un organe (feuille, calice ou corolle) qui se flétrit sur la plante sans s'en détacher.

« *Et monstre indéfectible aux têtes renaissantes,  
Malgré l'automne et les couronnes marcescentes,  
De courir tes hasards mon âme n'est pas lasse.* » (Moréas.)

**NITESCENCE** : n. f. Lueur, éclat.

« *Ses yeux se mouillent aisément avant le plaisir ; ils étincellent et s'enduisent d'une vague nitescence ; on croirait qu'il va tout aimer.* » (Sainte-Beuve.)

**PANADER (SE)** : v. pronom. Marcher d'une allure majestueuse et fière avec l'ostentation d'un paon faisant la roue.

« *... elle a de beaux diamants dans les yeux, la jeune courtisane ! Il a de beaux rubis sur le nez, le vieux courtisan !* » Et le raffiné se panadait le poing sur sa hanche. » (Bertrand.)

**SMARAGDIN** : adj. Qui est d'un vert émeraude. Qui se distingue par un éclat singulier.

« *Ce qui fait leur splendeur smaragdine [des poèmes de Pierre Louÿs], leur perfection et leur attirance de gemmes, c'est qu'ils sont [...] polis et brillants et pourtant sans fond.* » (Valéry.)

**Gilles Fau**

Délégation du Lot





# Acceptions et mots nouveaux\*

**DISQUE DUR HYBRIDE.** Abréviations : **DDH** (pour *hybrid hard drive [HHD]*) : Dispositif de stockage combinant un disque dur et des mémoires flash qui, utilisées en cache, permettent un accès rapide à ce disque dur.

**DISQUE STATIQUE À SEMICONDUCTEURS.** Abréviations : **DSS**. Forme abrégée : **DISQUE STATIQUE** (pour *solid state disk [SSD], solid state drive [SSD]*) : Composant de stockage de données qui est constitué de mémoires non volatiles à semiconducteurs, généralement des mémoires flash, et d'une électronique de commande, et qui remplit la même fonction qu'un disque dur.

Note : **1.** Ce disque est dit « statique » car il ne comporte aucune pièce mécanique mobile, à la différence du disque dur. **2.** On rencontre aussi les expressions **DISQUE ÉLECTRONIQUE** et **DISQUE DUR ÉLECTRONIQUE**.

**MÉMOIRE FLASH** (pour *flash memory*) : Mémoire non volatile à semiconducteurs dont le contenu est modifiable par blocs de cellules de mémoire, ce qui augmente la vitesse d'écriture.

Note : **1.** La mémoire flash ne supporte généralement qu'un nombre limité d'écritures. **2.** La mémoire flash peut servir de mémoire morte ou de mémoire vive.

**MÉMOIRE VIVE STATIQUE.** Forme abrégée : **MÉMOIRE STATIQUE** (pour *static RAM, static random access memory [SRAM]*) : Mémoire vive volatile à semiconducteurs qui ne nécessite pas de circuit de régénération de son contenu.

\*\*\*

**CALIBRAGE MASQUÉ** (pour *seeding test*) : Technique de psychométrie qui permet d'évaluer la difficulté des items d'un test en les mêlant à des items déjà calibrés, sans que les candidats soient en mesure de les distinguer.

**ENFANT DU NUMÉRIQUE** (pour *digital native*) : Personne qui, ayant toujours vécu dans un environnement numérique, est présumée familière des outils et des usages des nouvelles techniques d'information et de communication.

\* Extraits de « Vocabulaire des composants électroniques » et « Vocabulaire de l'éducation et de l'enseignement supérieur », publiés au *Journal officiel* respectivement le 1<sup>er</sup> avril et le 24 mai 2015. Tous les termes publiés au *Journal officiel* par la Commission générale de terminologie figurent sur le site *FranceTerme*.





# De dictionnaires en dictionnaires

---

## Pas d'obscénités sternantes...

En 1697 s'achevait le *Dictionnaire historique et critique* de Pierre Bayle, ce dernier ayant conçu et rédigé, dès 1684, les *Nouvelles de la*



Portrait de Pierre Bayle par Pierre Savart  
(© Bibliothèque nationale de France)

*république des lettres* qui connurent l'un des premiers succès européens de la critique littéraire. Elles se démarquaient notamment par la richesse et par l'ouverture d'esprit des comptes rendus accordés aux ouvrages de l'époque. C'est dans la même dynamique, à la suite du dernier volume du *Dictionnaire historique et critique*, que furent apportés divers développements littéraires avec, entre autres, de célèbres *Éclaircissements*.

*Éclaircissements sur l'obscénité*, tel est le titre du quatrième d'entre eux, rédigé pour répondre à une simple interrogation : « Quand on dit qu'il y a des obscénités dans quelque livre », que faut-il entendre par l'accusation d'**obscénité** ? Pierre Bayle, en écrivain méthodique, liste alors toutes les possibilités, offrant des commentaires qui ne manquent pas de sel. Et de poivre. « **On peut entendre**, déclare-t-il tout d'abord, **1. Ou que l'auteur donne en vilains termes la description de ses débauches, qu'il s'en applaudit, qu'il s'en félicite, qu'il exhorte ses lecteurs à se plonger dans l'impureté.** » Ce n'est évidemment pas le cas du *Dictionnaire historique et critique*. « **2. Ou que l'auteur raconte d'un style libre et enjoué quelques aventures amoureuses inventées à plaisir**





quant au fond même, ou pour le moins quant aux circonstances. »

Chacun le dira : Pierre Bayle n'est pas enclin à la joyeuse débauche.  
 « 3. Ou que l'auteur voulant se venger d'une maîtresse infidèle, ou excuser les transports de sa passion, ou faire des invectives contre une vieille courtisane, ou célébrer les noces de son ami, ou se divertir à débiter des pensées, donne l'essor à ses muses, et les fait servir à des épigrammes ou à des épithalames, dont les expressions contiennent une infinité de saletés. » Assurément, point de ces « saletés » chez Bayle, à ne pas confondre avec un précurseur de Casanova...

Il faut s'y résoudre, rien d'obscène chez Pierre Bayle. Mais assurément quelque agacement envers le surcroît de pruderie qui s'était installé dans le sillage des précieuses, lorsqu'elles furent « ridicules ». Pierre Bayle prend alors un malin plaisir à se souvenir d'avoir « lu quelque part, que la pruderie a été jusques-au point qu'on ne disait pas *j'ai mangé des confitures, mais des fitures...* »

Comment *clure* à propos de cette drôle de *ception* ? En l'occurrence, je confesse que... *Sternation* ! Ce dernier verbe est à *damner*. Absolument. J'en suis particulièrement *fus*.

Jean Pruvost

**À titre de promotion : chaque adhérent cité dans la revue reçoit deux exemplaires supplémentaires de DLF.**





# Les mots en famille

---

## Le maître queux aime les abricots

Avec le feu, l'homme découvre la **cuisson** des aliments sous toutes ses formes. Puis, en fondant un foyer, il crée la **cuisine**. Le mot désigne à la fois le lieu où l'on cuit et la manière de faire **cuire**.

C'est du verbe latin *coquere* que dérivent le verbe **cuire** et nos **concoctions** et **décoctions** en tout genre. Loin de moi pourtant l'idée de faire **du latin de cuisine**. *Coquere* et ses dérivés se doivent donc d'être expliqués par le menu !

**Concocter** un article sérieux sur le sujet relève d'un art culinaire consommé, car, avec le latin *concoctio*, on part de l'idée de « faire cuire ensemble, faire mûrir », pour arriver au sens figuré de « réfléchir, méditer ».

Quant au mot **cuisine** en tant que pièce, il nous vient, lui, du latin *cocina*, altération de *coquina*. Faudrait-il voir là quelques **coquinerie**s pour des coquins avertis ?

Si l'hypothèse pourrait être recevable d'un point de vue sémantique, sachant que le vieux français *coistron* désigne « le marmiton » et de manière péjorative, « le bâtard », elle est cependant difficile à retenir. D'autres mots comme **coquille** ont pu jouer un rôle, car mendiants et coquins portaient autrefois la fameuse coquille de saint Jacques. Nous resterons donc très dubitatifs sur cette étymologie, coquin de sort !

Revenons donc dans nos cuisines à l'époque des **maîtres queux** ! Ce *queux* vient du latin *coquus*, lié à *coquere*. D'abord *cous* au XI<sup>e</sup> siècle, puis *queu*, la forme avec le *x* datant du début du XVI<sup>e</sup>.

Le **maître coq**, lui, nous vient également de la même racine latine, mais par emprunt, au XVII<sup>e</sup> siècle, au *kok* néerlandais, qui désignait un cuisinier à l'époque de la suprématie de la navigation hollandaise,





ce qui explique la limitation de son usage au monde marin. En allemand on trouvera *Koch* et en anglais *cook*, nom de famille répandu comme celui du fameux capitaine Cook.

Aujourd'hui, le *maître queux* ou le *maître coq* ont laissé place à nos grands **chefs cuisiniers** qu'il ne faut pas confondre avec les simples **cuistots** ou même **cuistres** en tout genre, mot qui désignait autrefois les valets de cuisine.

Si certains marmitons deviennent de grands chefs, il y a aussi malheureusement des **durs-à-cuire** qui se **cuitent**.

Ceux-ci utilisent l'**autocuiseur** plutôt que le feu doux sous la marmite. Nous préférons les maîtres queux, ces grands maîtres du feu qui ont la justesse de la cuisson.

Maintenant que nous sommes en appétit, nous pouvons enfin passer à table !

Au menu, nous aurons en entrée une fine **charcuterie** catalane, puis une délicieuse **quiche** lorraine, suivie pour dessert soit d'un savoureux **cake** à l'**abricot**, soit de **biscuits** maison ou encore de **biscotins** au muscat.

C'est dès le **XVII<sup>e</sup>** que le mot *chaircuicterie* désigne l'établissement dans lequel le **charcutier** prépare des plats à base de **chair cuite** de porc ou de veau, qui deviendront la fameuse **charcuterie**.

Quant aux quiches, cakes ou autres **cookies**, ils sont issus de la racine germanique *koken*, que l'on retrouve dans l'allemand *der Kuchen*, « le gâteau » ou dans le verbe anglais *to cook*, « cuisiner ». Pour la flammekueche, tarte fine cuite sous la flamme, celle-ci nous vient de l'alsacien *flambiertes Küche*.

Cette racine a longtemps été rattachée à *coquere*, mais certains linguistes remettent en cause cette parenté en s'appuyant sur les lois de la phonétique historique.





Pour retrouver *coquere*, il nous faut donc parler de **biscuits**, de **biscotins** ou de **biscottes**, de l'italien *pane biscotto*, « pain cuit deux fois ».

Pour finir, une mention spéciale sera décernée à l'**abricot**, fruit voyageur de la Méditerranée venu de Chine dans lequel les Latins verront un fruit qui mûrit avant les autres, donc **précoce**, du latin *praecox*, *praecocis*, puis *praecoquus*, étymologiquement « précuit », et dont les Arabes feront *al barqûq*, *al* étant l'article et *barqûq*, la déformation du mot latin. Ainsi nous reviendra-t-il sous la forme d'**abricot**, emprunté au portugais *albricoque* ou à l'espagnol *albaricoque*.

Bon appétit!

**Philippe Le Pape**

Délégation de Touraine

---



---

## Terminologie médicale

---

Un mot féminin est assez fréquent en médecine puisqu'il peut intéresser différents tissus organiques, c'est le mot **lyse** qui rappelle un doux prénom mais avec une autre orthographe. La lyse (du grec *lûsis*, « dissolution ») peut concerner des cellules, des bactéries ou des tissus dont elle effectue la fonte ou la destruction, C'est ainsi qu'on peut parler d'**ostéolyse** (fonte de l'os) ou d'**hémolyse** (destruction des globules rouges ou hématies). Mais depuis quelques années est prononcé, dans les milieux médicaux surtout, le néologisme **autolyse** qui signifie « autodestruction », c'est-à-dire « suicide ». Sans doute, cette formulation récente est-elle destinée à masquer aux yeux du public les intentions véritables du patient concerné ? À propos de



suicide (ou d'autolyse), les médias utilisent des formules différentes selon les moyens employés par le désespéré ; mais lorsque la victime a choisi de s'asperger d'essence et d'y mettre le feu, ces mêmes médias choisissent, eux, systématiquement le verbe *immoler* : « La personne s'est immolée par le feu ». Or, à l'origine, *immoler* était offrir en sacrifice à un dieu, un humain ou un animal. Tous les suicidés par le feu n'ont sans doute pas ce désir de se donner en offrande. C'est pourtant ce que la presse laisse entendre régulièrement. Mais le verbe, nous dit-on, a pris un sens plus large...

\* \* \*

Autre mot féminin pouvant prêter à confusion après *lyse*, c'est *stomie*, qui provient du grec *stoma*, « bouche ». Pourtant il n'a pas de rapport avec la cavité buccale. C'est la déviation chirurgicale d'un conduit naturel profond et son abouchement à la peau ; l'orifice de communication avec l'extérieur évoque donc une bouche, d'où l'appellation. On a des *gastrostomies* (estomac ouvert à la peau), *colostomie* (côlon/peau), *urétérostomie* (uretère/peau), etc. Ce nouveau vocable a engendré des dérivés au premier rang desquels le *stomathérapeute*, infirmier spécialisé dans l'accompagnement et les soins des *stomisés* (patients porteurs de stomie).

À ne pas confondre avec *stomatologiste* ou *stomatologue*... Bien sûr.

\* \* \*

Le stomathérapeute nous amène à parler des *thérapeutiques* et *thérapies*, qui sont des synonymes bien que les thérapeutiques utilisent surtout des médicaments, des drogues curatrices, alors que les thérapies emploient, elles, des méthodes de traitement plus diversifiées (*électrothérapie*, *héliothérapie*, *psychothérapie*, etc.). Dans les deux cas, le thérapeute intervient. Mais, ce que l'on sait moins, c'est que les Thérapeutes (du grec *thérapeueîn*, « soigner, servir ») étaient des ascètes juifs qui vivaient aux environs d'Alexandrie au I<sup>er</sup> siècle de notre ère et ne pratiquaient pas la médecine.

Jean-Michel Lueza

Délégation de Bordeaux



# Gentil

---

Ce mot nous vient du latin *gentilis*, « qui appartient à une famille », dérivé du substantif *gens*, « race, peuple », dont nous avons tiré **gentilé**, ethnonyme pour le nom des habitants d'un lieu, par exemple, *Corpopétrussiens* est le gentilé des habitants de Saint-Pierre-des-Corps.

Le sens évolue dès le XII<sup>e</sup> siècle vers « de bonne famille », puis « aux manières plaisantes ».

Si, en anglais, *gentile*, comme le français *gentil* en son temps, a le sens de « chrétien », l'adjectif anglais *gentle* signifie « doux, docile ».

Précisons que le mot fut emprunté à trois reprises par les Anglais au français : au XIII<sup>e</sup> siècle sous la forme *gentle*, « bien né, noble », au XVI<sup>e</sup> sous la forme *genteel*, « respectable, distingué » et au XVII<sup>e</sup> sous la forme *jaunty*, « enjoué ».

Les Anglais ont d'autre part calqué leur *gentleman* sur notre **gentilhomme**, impliquant, au XVII<sup>e</sup> siècle, la noblesse, et, dès le siècle suivant, la parfaite éducation.

Le français a à son tour emprunté à l'anglais le **gentleman-farmer**, et à l'américain le **gentleman's agreement** pour désigner un accord verbal entre gens d'honneur, ne reposant que sur la bonne foi des parties.

Bernie de Tours

## Cadeau de bienvenue !

À tout nouvel adhérent sera offert un abonnement d'un an, pour la personne de son choix.





# Maman, les p'tits bateaux... (suite 3)

**PONTON.** À l'origine vaisseau, frégate ou corvette rasé(e) de ses mâts (d'où l'expression *ras comme un ponton*), et servant d'entrepôt flottant. D'où : bateau laid et dépourvu de qualités nautiques.

**RAFIOT, RAFIAU, FIOT.** Navire sans qualités manœuvrières. (Notez qu'au Levant, il s'agit d'un type de bateau à gréement latin.)

**RAMASSE-BALAI.** Bateau lent et mauvais manœuvrier.

**ROI DE LA MER.** XIX<sup>e</sup> siècle : brick ou remorqueur, à cause de ses qualités manœuvrières.

**SABOT.** Vieux bateau fatigué, naviguant mal et roulant beaucoup.

**SAPINE.** Bateau dépourvu de qualités nautiques. Voir *chaland*.

**TOSSE-MER.** Voilier massif, faisant vaillamment tête à la lame sans broncher, mais ne taillant pas beaucoup de route. Synonyme : **BAT-LA-HOULE**.



## 9. TAILLE

Devant un bateau du long-cours, un petit bateau devenait, par ordre croissant d'ignominie :

**SABOT.** Surnom donné par l'équipage d'un grand bateau (à trois ou quatre mâts) à un plus petit (brick, goélette ou cotre).

**RAFIOT, RAFIAU.** Surnom donné à un petit bateau, qui, outre la faiblesse de son tonnage, présentait quelques médiocrités de construction, d'allure ou d'âge.

**COUYAMBOUC, COUILLE-EN-BOUC** (long-cours). Petit bateau. Le terme s'appliquait plus particulièrement s'il n'était pas beau. (À Fécamp, surnom donné à un petit bateau désuet et sans moyens.)

**ÉCRASEUR DE CHANCRES VERTS/CRABES.** Caboteur (et équipage). Synonyme : **CHANCRE**.





Quatre termes méritent un traitement spécial : *baille*, *barque*, *bateau* et *ponton*.

**BAILLE** n. f.

1. Utilisé seul, ce mot a plutôt tendance à avoir un sens péjoratif, ex : « Le X..., c'est une baille ! » ; mais pas nécessairement, il peut aussi désigner un navire sans tenir compte de ses qualités nautiques, ni faire allusion à l'état-major.

2. Utilisé avec les mêmes qualificatifs élogieux que *barque*, le terme en est le parfait synonyme.

**BAILLE À BRAI**. Surnom donné à un bateau d'apparence grossière, mal tenu ou naviguant mal.

**BAILLE À CATASTROPHE**. Navire malchanceux.

**BAILLE À CHARBON**. Surnom péjoratif que les marins de la Voile donnaient à un navire à vapeur. Synonyme : **BAILLE À ESCARBILLES**, **BAILLE À VAPEUR**, **BOÎTE-À-FUMÉE**, **CHAUDRON**, **LOCOMOTIVE-QUI-SE-BAIGNE**, **MARMITE À FEU**, **PASSOIRE À SUIE**, **PATOUILLARD**, **TOURNEBROCHE**.

**BAILLE À DRISSE**. Surnom donné à un mauvais bateau.

**BAILLE À ESCARBILLES**. Surnom donné par ceux de la Voile à un navire à vapeur au charbon. (Voir *baille à charbon*.)

**BAILLE À FAUBERT**. Mauvaise embarcation.

**BAILLE DE SERVITUDE** (Marine nationale). Surnom donné à toute embarcation de service / servitude (transrade, chaloupe ou vedette d'embarquement des vivres frais, etc.).

**GROSSE BAILLE À DRISSE**. Surnom donné à un gros (grand) bateau ; aujourd'hui l'expression s'applique particulièrement à un pétrolier géant (> 200 000 t).

**UNE BONNE BAILLE** est un bon bateau, soit du point de vue de son aspect, soit du point de vue humain ; il fait alors bon y travailler, généralement à cause de l'humanité de son capitaine et de ses officiers. (Voir *barque*.)

**BARQUE** n. f.

Employé seul, **LA BARQUE**, le terme ne présageait en rien des qualités ou défauts du navire, de son capitaine, voire de son équipage. « Allez,





faut qu'on retourne sur la barque. » Une série d'adjectifs qualifiait le terme, allant de *belle* à *sale*. Avec un adjectif péjoratif, *barque* devient synonyme de *baille*.

**BARQUE À BON DIEU.** Bateau à bord duquel personne, soi-disant, ne commandait. « *Elle allait va-comme-je-te-pousse, sans ordres des chefs, sans discipline, en réalité comme si elle bourlinguait sous la seule autorité directe de Dieu, qui, fort occupé, ne pouvait, cela se conçoit aisément, que la commander de très loin, de très haut, sans s'intéresser aux détails.* »<sup>1</sup>  
(Voir *barque du Bon Dieu*.)

**BARQUE DU BON DIEU.** Antonyme d'une **BARQUE MAUDITE**, ou d'un **BAGNE FLOTTANT**. « *Le bateau rêvé... à bord duquel le marin était choyé comme un "coq-en-pâte" : douceur angélique du capitaine, gentillesse des officiers, honnêteté et générosité du cambusier, manœuvres écourtées, astiquage réduit, fayols suffisamment cuits, galettes de biscuit à leur première campagne, double ration quotidienne de vin et de tafia. Le vrai Paradis sur mer...* »<sup>2</sup>  
(Voir *barque à Bon Dieu*.)

**BARQUE MAUDITE.** Antonyme : **BARQUE À BON DIEU**. (Voir *sale barque*.)

**LA VIEILLE BARQUE.** Terme d'affection utilisé par les hommes pour désigner le bateau sur lequel ils embarquaient. Synonyme : **LE PONTON**.

**LE/LA X [NOM], C'EST UNE BARQUE !** N'était (n'est encore ?) jamais flatteur pour le bateau, ni parfois pour le capitaine et/ou l'équipage. **UNE BELLE BARQUE** était un joli bateau.

**UNE BONNE BARQUE** était un bateau sur lequel il faisait bon embarquer : le bateau était bon, son capitaine, ses officiers et son bosco aussi.  
(Voir *barque du Bon Dieu*.)

**(UNE) MAUVAISE, MÉCHANTE BARQUE** ou **SALE BARQUE** était le plus souvent utilisée en guise de protestation contre le capitaine, qui, selon les hommes, menait son monde un peu trop durement.  
Synonyme : **BARQUE MAUDITE**.

(À suivre.)

## Joseph de Miribel

1. *Us et Coutumes à bord des long-courriers*, d'Armand Hayet (Denoël, 1939, p. 187).

2. Hayet, *ibidem*.





# En connaissance de cause

---

En latin, *causa* signifiait « procès ». Le mot est entré dans notre vocabulaire au XII<sup>e</sup> siècle sous la forme francisée **cause**, conservant le sens d'« affaire judiciaire ». La locution adverbiale **en connaissance de cause** signifie bien qu'on a pleine connaissance de l'affaire. Mais nous nous proposons d'oublier la locution pour avoir, si vous le voulez bien, « connaissance du mot *cause* » !

On **plaide une cause** au tribunal et, ce faisant, le plaideur, pour défendre sa cause, parle abondamment. Comme, en latin, « plaider dans un procès » se dit *causari*, le verbe français **causer**, qui en découle prit le sens familier de « parler ».

Mais attention : on **parle à quelqu'un**, mais jamais « *on ne cause à quelqu'un* » : on **cause avec quelqu'un**. Causer familièrement entre amis, c'est bavarder, n'est-ce pas ? C'est ainsi que, de fil en aiguille, le parler argotique nomma l'avocat, le **bavard**.

Dans tout procès, pour se défendre l'accusé doit expliquer sa conduite, donner les motifs de l'évènement ou de son propre comportement. C'est pourquoi, en latin, *causa* avait pris, outre le sens de « procès », celui de « raison déterminante » qui conduit l'accusé devant les juges. En français, le verbe **causer** prit ainsi un deuxième sens : « être cause de... », « être à l'origine de... » (*Il a causé des dégâts très importants*).

Parce qu'au tribunal il est courant d'appeler un litige ou un procès : une **affaire** (*l'affaire Dreyfus, l'affaire Dominici*), le langage populaire en est venu à confondre **affaire** et **cause**. Le mot **affaire** étant employé pour désigner un objet concret (« *Range tes affaires* », dit la mère à son fils), *causa* s'est échappé du langage juridique pour désigner un jour, un objet quelconque. Le mot latin *causa* devint en français le mot **chose**.





Les verbes composés, issus de *causari*, ont été construits avec la base \**cusare* :

*Accusare*, c'est intenter un procès (*ad-cusare* : aller à la cause).

*Excusare*, c'est excuser (*ex-cusare* : mettre hors de cause).

*Recusare*, c'est refuser de reconnaître la compétence (*re-cusare* : récuser un témoin).

Il est intéressant de considérer le mot *ruser* comme une altération de *récuser*. En ancien français (XIII<sup>e</sup> siècle), on écrivait *reuser*, prononcé [reüser], pour *récuser*. Or **récuser**, nous l'avons vu plus haut, c'est rejeter en invoquant la non-conformité à la jurisprudence. **Ruser**, c'est rejeter un agresseur sans l'affronter mais en usant de subterfuges.

Jacques Moulinier

Délégation de Bordeaux

La date d'échéance de votre abonnement est inscrite sur l'étiquette de routage de votre revue.

**Vérifiez-la, avant de jeter l'enveloppe.  
C'est à cette date que vous aurez à cœur,  
nous l'espérons, de renouveler votre  
adhésion et votre abonnement.**





# L'éternel féminin *(suite)*

## La féminisation des noms d'activités

L'examen de certains substantifs d'activités se terminant par une consonne a mis en lumière quelques difficultés (cf. *DLF*, n° 255).

Au plus fort de la controverse, deux noms appartenant à ce groupe étaient cités comme exemples de féminisation ridicule. **Cafetière** et **pompière** faisaient fureur chez les détracteurs de la féminisation des noms d'activité.

— Le substantif **cafetier** et son féminin **cafetière** sont attestés au sens de « tenancier/tenancière d'un café » dès 1740, le café étant apparu en France au siècle précédent. Ce substantif, qui est qualifié de « vieilli » par Le Robert et le *DHLF*, n'est plus guère usité de nos jours. Son équivalent féminin, dont on ignore s'il fut ou non couramment employé, a subi la même désaffection : son procès était donc intenté en pure mauvaise foi, puisque personne ne songeait à l'utiliser. À notre époque, une femme qui possède un bar est désignée par un terme appartenant au même groupe : elle en est la **patronne**<sup>1</sup>, comme elle le serait de tout autre commerce.

En tirant de l'oubli le féminin *cafetière* pour nourrir la polémique, il était facile de le présenter comme une nouveauté ridicule et choquante. D'autant que, pour nos contemporains, qui ignoraient l'acception ancienne du terme, cette nouveauté supposée évoquait l'objet de la vie quotidienne, dont l'apparition avait peut-être fait disparaître le sens premier du terme, et qui était parfois utilisé dans un contexte humoristique (*prendre un coup sur la cafetière*). L'assimilation d'un être animé à un objet est un procédé ordinaire de la dérision. On a refusé pendant longtemps le féminin **chancelière** pour la même raison, bien que l'objet correspondant n'eût rien de comique<sup>2</sup>.





— Le substantif **pompière** menait une existence modeste avant de connaître la notoriété éphémère que lui valut la polémique. Dans le *Dictionnaire de l'Académie*, il désigne une « *ouvrière qui fait des retouches chez un tailleur* ». Dans le *DHLF*, **pompière**, comme le masculin **pompier**, est aussi un nom ou un adjectif appartenant au domaine de l'art. On connaît surtout le « style pompier ».

Le Canada, très actif en matière de féminisation, a créé, en donnant au terme un nouveau sens, le néologisme *pompière*, pour doter d'un féminin le substantif *sapeur-pompier*. Après avoir déchaîné les mêmes réactions que *cafetière*, le néologisme *pompière*, de consonance assez ridicule du fait de sa lourdeur, fait, en France, une entrée très discrète dans l'usage depuis que des femmes, encore peu nombreuses, embrassent cette profession et se désignent elles-mêmes par ce substantif. Que leur nombre augmente et que le terme devienne usuel, l'impression de ridicule s'atténuera sans doute peu à peu, en même temps que le sentiment de nouveauté. En attendant, l'édition 2015 du Robert s'en tient au genre non marqué pour le masculin pompier.

L'exemple du substantif *pompière* offre une nouvelle explication aux réticences dont sont l'objet certaines féminisations de noms d'activités. Les femmes elles-mêmes récusent fréquemment des féminisations qui, bien qu'elles soient destinées à affirmer leur altérité<sup>3</sup>, gommant en réalité toutes les différences entre les sexes – même lorsqu'elles

- 
1. Le *Dictionnaire historique de la langue française* définit le substantif *patron* non seulement comme un protecteur, mais aussi comme « *une personne qui en a d'autres sous son commandement ou à son service* ». (Le latin *patronus* exprime les mêmes valeurs.) Le mot serait « *devenu usuel au XIX<sup>e</sup> siècle, avec le féminin patronne, dans un contexte artisanal et commerçant* ». Le *DHLF* ajoute que « *probablement [...] par l'influence de l'anglo-saxon américain boss, [le substantif patron] désigne une personne qui commande, décide.* » Il est alors synonyme de *chef*.
  2. On invoquait aussi, plus sérieusement, le fait que *chancelière* était un titre attribué à la femme du chancelier (cf. *DLF*, n° 248, p. 36).
  3. Le respect de l'altérité, le droit à une différence non dépréciative est un des principes défendus par le *Rapport de la Commission de terminologie et de néologie* (Art. 6-1, « Les métiers »).





## Le français en France

correspondent à des aptitudes physiques –, et les précipitent dans un univers uniformisé qui n'est pas le leur. Les réticences concernent ici l'exercice de certaines professions, jugées inappropriées<sup>4</sup>, plus encore que la féminisation du terme masculin qui les désigne. Malgré le développement du culturisme, le féminin de *déménageur* n'est pas encore d'usage courant<sup>5</sup>.

Souvent contestée parce qu'on l'accuse de réhabiliter l'idée de nature, la conscience de l'altérité, d'une spécificité féminine, qui ne devrait préjuger en rien de la supériorité d'un sexe par rapport à l'autre, et qui ne devrait pas servir d'argument à ceux qui s'opposent par principe à la féminisation des noms, est un des obstacles rencontrés par la féminisation d'un autre terme du groupe, celui de **chef**.

Dès le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, époque où le travail des femmes s'est développé, on a cherché à féminiser le mot *chef* à l'aide du suffixe traditionnel *-esse*, et on a tenté d'implanter *chef(f)esse*, dont la sonorité et la prononciation difficile expliquent assez l'insuccès. La grammaire de Grevisse<sup>6</sup> signale que ce mot appartenait au langage populaire comme *drôlesse* et *borgnesse*.

En 1916, le substantif féminin **cheftaine**, traduit de l'anglais *chieftain*, lui-même issu du français médiéval *chefetain* ou *chevetain* signifiant « capitaine », s'introduisit dans le langage des scouts. Le terme, considéré comme féminin à cause de la prononciation anglaise, ne s'est pas ouvert à d'autres activités.

En l'absence de solution, et comme le besoin d'un substantif désignant l'autorité exercée par une femme devait être satisfait, l'usage transforma **chef** en mot épïcène. L'expression *la chef* s'est développée dans diverses branches d'activités, pour évoquer, dans le langage populaire cette fois encore, toute forme de hiérarchie, et, souvent, pour la contester et manifester de l'ironie. Le substantif masculin suggère en effet une autorité virile, une autorité qui s'impose et se mesure à l'adversaire, le cas échéant, par la force, une brutalité accentuée par la brièveté du mot et – lorsqu'il est précédé de l'article féminin –, le heurt malencontreux des consonnes. Ces caractéristiques qui, en





dehors de cas particuliers ou de circonstances exceptionnelles, ne correspondent pas à l'image que l'on se fait communément de la femme – même si cette représentation a subi des transformations décisives –, expliquent l'accueil souvent malveillant réservé à l'expression *la chef*. Le temps n'est plus où la veuve Clicquot, enfouie sous ses voiles, trônait sur les bouteilles de champagne au-dessus de l'inscription « *cette femme est un homme* ». On la dirait aujourd'hui « chef d'entreprise », comme Jeanne d'Arc est qualifiée de « chef de guerre », et telle femme de « chef de cuisine », mais on utilise ces formules sans faire intervenir l'article défini : on ne parlait pas de « la chef du MEDEF », mais de sa « patronne ».

La prévention contre l'entrée du substantif **chef** dans le groupe des mots épïcènes est donc justifiée par un ensemble de raisons qui contribuent à discréditer sa féminisation : les réalités inappropriées évoquées par le masculin, la laideur de sa sonorité accentuée par la présence de l'article défini et surtout la vulgarité que peut produire l'article féminin placé devant un nom masculin dans le langage populaire<sup>7</sup>. En effet, l'expression *la chef*, se substituant au nom de la personne, se charge aussi de la grossièreté méprisante qu'expriment parfois des noms propres précédés de l'article défini. Tandis que « la Callas » est une marque d'admiration, « la Marie » une expression rurale familière, « la Martin » est une manifestation volontairement vulgaire de malveillance souvent due à la jalousie.

Lorsqu'aucune féminisation d'un nom d'activité n'est possible par adjonction d'un *e* muet ou d'un suffixe, et qu'aucune forme épïcène

- 
4. Ce jugement, que vraisemblablement ne partage pas l'ensemble des femmes, est susceptible de s'atténuer avec le temps.
  5. Ce féminin figure néanmoins dans le *Guide d'aide à la féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions* (1999), préfacé par Lionel Jospin et dont le titre est : *Femme, j'écris ton nom...*
  6. Page 178 de l'édition 1961.
  7. Le langage populaire accentue la répugnance suscitée par l'article féminin placé devant un nom masculin que dénonçait, sans nuance, Grevisse, cf. *DLF*, n° 255, note 6.





n'est satisfaisante, la solution peut résider, si l'on refuse le genre non marqué, dans l'emploi d'un synonyme ou d'une périphrase qui se réfère à la fonction de la personne : plutôt que « la chef », on peut évoquer « la directrice des ventes », par exemple, ou, plus largement, « la responsable du service »...

(À suivre.)

Anne-Marie Lathière

---



---

## L'orthographe, c'est facile !

---

Si l'on enseignait un peu plus l'orthographe par le bon sens, par la logique, et en s'appuyant sur l'étymologie et la culture générale, on n'aurait pas à déplorer le faible niveau de tant d'élèves, de tant d'étudiants... Et pourtant, au total, cela ne demanderait pas beaucoup plus de temps.

Prenons quelques mots comme exemples :

**brique** n. f. On a le droit d'écrire, au singulier : **un mur de brique**, **un mur en brique**, en songeant à la matière indénumbrable, à l'argile cuite ; mais il est également licite, en pensant aux parallélépipèdes d'argile cuite, d'écrire : **un mur de briques**, **un mur en briques**... Et la présence d'un adjectif ne change rien au ad libitum : **un mur de (ou en) brique jaune** ou **un mur de (ou en) briques jaunes**.

Mais le pluriel est obligatoire, car logique, dans **un mur de briques posées de chant** (= un mur composé de briques posées sur leur face étroite) et dans **un mur de briques creuses** (= un mur constitué de briques creuses ; il n'y a pas de matière s'appelant de la « brique creuse »).





**ceinture** n. f. Beaucoup de personnes sont perplexes au sujet de l'accord en nombre après *sans*... Ces hésitations ne sont pas anormales, mais bien compréhensibles. Pour résoudre la plupart de ces accords, il faut se dire que le nom doit alors garder le nombre qu'il aurait si la formulation était positive. Ainsi, il faut écrire : **une robe sans ceinture, des robes sans ceinture**, parce que chaque robe ne peut avoir qu'une ceinture.

**gratte-pieds** n. m. invar. Le premier élément de ce mot composé à trait d'union est une forme verbale, donc un mot invariable. Le second élément est figé au pluriel par la logique : un gratte-pieds a pour fonction de permettre à chacun de nettoyer, par grattage, les semelles de ses deux chaussures. (On ne saurait prendre en compte les cas où une personne n'aurait qu'une semelle à décrotter (?!), ni le cas de personnes malheureusement unijambistes...)

**mélo** n. m. Cette abréviation, par apocope, du nom masculin *mélodrame* reste un substantif. La connotation familière n'intervient pas en faveur d'une invariabilité, et l'on doit bien écrire, naturellement : **des mélos**. (Cf. : **des cinés, des vélos, des métros**...)

**myopathie** n. f. L'orthographe de cette affection touchant les muscles découle de l'étymologie : grec *mus*, « muscle », d'où *myo-*, et *patho*, d'où *pathie*, « affection, maladie ».

**séborrhée** n. f. Cette sécrétion excessive et fâcheuse de sébum provoque des dermatoses, dont l'acné. Il y a alors un afflux, un flux anormal de matière sébacée, et cette notion de flux est marquée par l'élément grec *-rrh-* que l'on retrouve notamment dans le suffixe *-rrhée* de mots exprimant un écoulement anormal : **aménorrhée, bronchorrhée, diarrhée, logorrhée, pyorrhée, rhinorrhée, sialorrhée**...

*N. B.* : le mot **hémorragie**, « écoulement de sang », a perdu le *h* étymologique qu'il eut autrefois.

Jean-Pierre Colignon





# L'art de la dictée

La dictée est un art exigeant. L'élaboration d'un texte, à partir d'une idée, d'un thème, ou parfois simplement d'un titre, relève de la sculpture. On taille dans la pierre du vocabulaire, sans toujours savoir si le résultat



final sera la *Vénus de Milo*, ou l'*Ours blanc* de Pompon, ou... un œuf de dinosaure ! Et la mise au point se situe entre le polissage du marbre et l'affinage du fromage. Avec la hantise que le fromage ne soit pas goûteux, ou qu'à la *Vénus* il manque les bras... Celle, aussi, qu'une négligence de l'auteur n'introduise non

pas une faute, ce qui serait un comble, mais la possibilité d'une double interprétation, source de controverse et d'âpres discussions : on ne s'en sort pas toujours sans hématomes à l'âme, et il ne suffit pas de décréter que l'on neutralise le mot incriminé : cela revient à pénaliser les candidats qui l'ont orthographié selon l'esprit de l'auteur...

La dictée est aussi un spectacle : elle exige une mise en scène, non pas pour terroriser les candidats, mais au contraire pour les envelopper dans une atmosphère festive qui les rassure en leur faisant prendre conscience de ce qu'ils sont venus participer à un jeu, dont le résultat, pour chacun d'eux, est tout sauf humiliant. La meilleure des preuves en est dans les confidences de quelques fidèles qui ne sont pas parmi les plus forts en orthographe, loin de là, mais qui viennent, et reviennent, pour le plaisir.

Michel Courot



# Le saviez-vous ?

## Quelques expressions...

- Tomber dans le lac** On dit qu'une affaire est tombée dans le lac lorsqu'elle a été abandonnée, soit par oubli ou négligence, soit par manque de moyens. Cette manière d'exprimer les choses vient d'une confusion. Car le mot d'origine est *lacs*, « nœud coulant pour attraper des proies », devenu désuet, qui fut remplacé par son diminutif *lacet* (désignant maintenant un petit cordon qu'on noue). *Tomber dans le lacs*, c'était donc « donner dans le piège ». *Lacs* se prononçait à l'origine *lass*, mais une dérive phonétique vers *lac* a engendré un rapprochement avec tomber à l'eau, produisant deux déviations, l'une sur l'orthographe et l'autre sur le sens.
- Amuser la galerie** a été emprunté au vocabulaire du jeu de paume (ainsi appelé parce qu'on renvoyait la balle avec la main). Ce sport qui connut de belles années de gloire est l'ancêtre direct du tennis (*tennis* est une altération, par la phonétique anglaise, du français *tenez !*, mot que lançait le serveur). Les spectateurs s'installaient dans une galerie couverte qui bordait le terrain de jeu. Par le même phénomène de contagion évoqué plus haut, lesdits spectateurs furent aussi appelés « la galerie ». Ainsi, les joueurs qui voulaient les impressionner amusaient ou épataient la galerie en accomplissant toutes sortes de prouesses, de jongleries, dans leurs effets avec la balle.
- À la queue leu leu** Nous trouvons dans ce *leu* l'ancienne forme du mot *loup*, qui subsiste, par exemple, dans le nom de *Saint-Leu-la-Forêt*, commune de la région parisienne, et dans les noms de famille *Leleu*, *Leleux*. À l'origine, on disait à la queue le leu (le loup), c'est-à-dire en file indienne, comme ces animaux, la tête de l'un se trouvant derrière la queue de l'autre lorsqu'ils se déplacent ainsi. *Leu* étant un mot oublié, une confusion phonétique a conduit à son redoublement, comme s'il s'agissait d'une onomatopée (*boum boum, toc toc...*).

Jacques Pépin

# L'orthotypographie : une nécessité pleine de finesse

---

## Des « royalistes » aux « Républicains »

Naturellement, la revue est, et doit rester, strictement apolitique. Personne ne doit s'en servir pour faire passer des messages plus ou moins subliminaux en faveur de tel ou tel mouvement... Mais l'annonce du choix de « Les Républicains » comme nouveau nom par un parti politique suscite un émoi au moins orthotypographique parmi les journalistes, qui, de ce fait, m'envoient de nombreux messages. Quelle graphie, quelle formulation, faut-il adopter dans ce cas précis, afin d'éviter les quiproquos, ou les reproches des lecteurs, auditeurs et téléspectateurs, tous citoyens et électeurs... de toutes opinions ?

Opter pour **Républicains**, avec une majuscule, sera critiqué comme introduisant une inégalité de traitement au regard des minuscules initiales de **socialistes**, **écologistes**, **radicaux**, **communistes**... Entériner **républicains** sera, de toute façon, vivement controversé en tant que « ficelle » jonglant sur l'acception principale du mot, et laissant entendre que les autres mouvements ne seraient pas constitués de partisans convaincus du régime républicain. Il est impossible de se prononcer en faveur de la variante « **Républicains** » ou « **républicains** », parce que les guillemets seraient ressentis par les membres du « nouveau » parti comme une mise en doute de la sincérité de leurs sentiments à l'égard de la République...

Certes, on admet bien **royalistes** pour désigner les partisans de M<sup>me</sup> Ségolène Royal... Mais celle-ci n'est pas à la tête d'un « parti

royaliste », et il n'y a pas de risque d'ambiguïté : a priori, on ne verra pas, dans les listes de candidats, un « M. Pommier (royaliste) » qui représenterait devant les électeurs la mouvance socialiste incarnée par la ministre de l'Écologie ! En revanche, il y aurait la possibilité de se retrouver face à un « M. Poirier (républicain) » [du mouvement renommé Les Républicains], en concurrence avec un « M. Prunier (républicain indépendant) » et un « M. Marronnier (républicain sans étiquette) ». Ce qui promet de vigoureux débats entre politiques, et entre spécialistes du droit...

Une formulation inattaquable serait : **M. Romain (Les Républicains)**, **M<sup>me</sup> Groseille (Les Républicains)**, mais qu'on ne peut pas appliquer à tout moment et dans tous les textes : il est évidemment impossible de dire et d'écrire « *le Les Républicains Gérard Romain mènera un débat samedi prochain* ».

Puis, comme disait la journaliste Geneviève Tabouis (« je parle d'un temps que les moins de vingt ans ne peuvent pas connaître »!) : « *Attendez-vous à savoir* »... que d'autres formations politiques vont étudier l'hypothèse de passer à « Les Démocrates », « Les Français », « Les Patriotes », etc., ce qui multipliera les débats passionnés.

Restons dans les noms de républicains : la chute de Robespierre, le 9 thermidor an II, amena au pouvoir les **thermidoriens**. Dont, selon Julien Lepers, présentant « Questions pour un champion » samedi 23 mai, un certain « Talienne ». Il serait bon que les rédacteurs des questions signalent aussi à l'animateur la prononciation des noms propres : le patronyme du mari de Thérèse Cabarrus, Jean-Lambert Tallien, se prononce « ta-lien ».

Jean-Pierre Colignon

# Courrier des internautes

**Question :** *J'ai lu dans un journal local : « Crédit agricole, transfert acté (sic) ». Le mot acte reste un nom commun au masculin. Pourrait-on le transformer en épithète ?*

**Réponse :** Le mot *acté* est ici utilisé non pas en fonction d'adjectif, mais comme participe passé.

Par un usage qui se généralise, *acté* est pris couramment dans le sens d' « accompli, effectué, réalisé ». Il n'est pas toujours aisé de deviner ce qu'a voulu dire l'auteur d'un barbarisme ou d'une impropriété. Le verbe *acter* existe, mais pas dans ces acceptions.

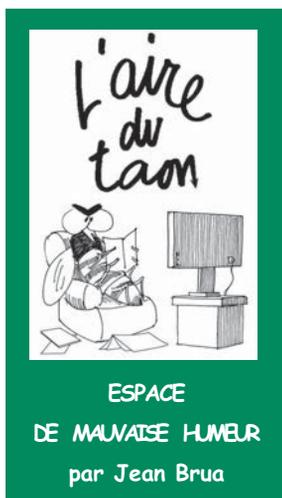
Le *Petit Robert* explique : *ACTER, dresser un acte juridique* et, pour le langage courant, *noter, prendre acte*. Si c'est une opération de fusion entre deux organismes, on peut envisager « transfert de propriété constaté par un acte officiel (ou authentique) ». La phrase relevée dans le journal serait alors correcte, mais ce n'est pas clair. Larousse donne une interprétation plus restreinte : *prendre acte de*. Il n'envisage pas d'autre sens et ajoute que c'est un belgicisme.

Tournons-nous vers l'Académie française :  
« *ACTER v. tr. XIII<sup>e</sup> siècle, au sens de "dater convenablement les actes". Dérivé d'acte.*

*DROIT. 1. Absolt. Vieilli. Faire un acte juridique, diplomatique. 2. Noter, consigner, exprimer dans un acte juridique, un protocole, etc. Acter une clause, une décision. »*

Elle exclut tout emploi en dehors du domaine juridique. Nous pouvons considérer que, si nous nous en remettons à cet avis de l'Académie, le terme doit être banni de la langue usuelle, surtout comme synonyme fautif de « conclure, mener à bonne fin, accomplir », ou « prendre acte » comme le prétendent les dictionnaires d'usage.

Jacques Pépin



## « Ce qui se conçoit bien... »

En paraphrasant les termes de l'aphorisme de Boileau, on osera avancer que « ce qui se conçoit mal s'énonce obscurément ». Là se trouve peut-être la cause des difficultés que rencontre la ministre de l'Éducation pour faire comprendre les modalités de sa réforme du collège : *Exit*



le latin-grec pour cause de dévaluation ? L'allemand *heraus* ? L'Histoire en « questionnement » ? Notre zélée ministre multiplie pathétiquement explications et mises au point pour « traduire » le jargon des concepteurs du projet du Conseil supérieur des programmes (60 pages de recommandations passées à l'alambic néo-universitaire). Florilège édifiant.



- Étudier la langue pour construire une posture réflexive.
- Travailler la cohérence textuelle (maîtrise de la chaîne anaphorique et des substituts nominaux et pronominaux).
- Savoir questionner une production orthographique.
- Mettre en œuvre une démarche de questionnement.
- Construire des repères spatiaux, de l'espace vécu au découpage du monde.

### Formules Sport

- Construire la capacité à traverser l'eau en équilibre horizontal [nager].
- Créer de la vitesse [courir].
- Rechercher le gain d'un duel médié par une balle [tennis, ping-pong].
- Vaincre un adversaire en lui imposant une domination corporelle symbolique et codifiée [boxe, judo].

N.B. : Pour se détecter du texte intégral, télécharger le PROGRAMME DES COLLÈGES (cycle 4) sur [education.gouv.fr](http://education.gouv.fr).

### Quid du latin-grec ?





# L'écrasement de l'Airbus A 320

---

Le terrifiant évènement qui a occupé l'actualité du mois de mars dernier n'a pas seulement fait des victimes humaines. Notre langue, cette précieuse part de notre être dont chaque blessure nous rend un peu plus infirmes, difformes et étrangers à nous-mêmes, a souffert dans son lexique d'une atteinte sans précédent, aussi brutale que l'annonce de l'évènement lui-même : partout en France, dans toutes les bouches, sous toutes les plumes, *crash* est venu remplacer les vocables français que l'on utilisait encore couramment en concurrence avec l'anglais, pour désigner plusieurs types de catastrophes aériennes. C'est ainsi que, censés montrer le bon exemple, les travailleurs de la langue déglissent comme à plaisir notre (et leur) instrument de communication. Pour expliquer un phénomène d'une telle ampleur et d'une pareille soudaineté, on doit sans doute chercher au-delà des causes habituelles : paresse mentale, culte d'une mode, psittacisme, paupérisation du vocabulaire. En fait, il apparaît que les rédacteurs et traducteurs de dépêches d'agences, les journalistes dans leur ensemble, y compris ceux qui auparavant faisaient l'effort d'employer les matériaux de leur propre langue, se sont trouvés devant une situation inédite : non pas une maladresse de pilotage, non pas une avarie, mais un suicide officiellement admis, établi comme tel. Il ne s'agissait plus d'un **accident**, seul équivalent français encore en usage dans la presse pour contrecarrer *crash*, puisqu'on ne saurait parler d'accident à propos d'un acte volontaire.

Dès lors, que restait-il à des locuteurs qui, par la faute de l'Éducation nationale et des écoles de journalisme, ne disposent plus que de quelques centaines de mots, toujours les mêmes, dans le magasin de leur langue maternelle ?





Passons d'abord en revue les verbes le plus souvent employés dans les différents types de catastrophes évoqués ci-dessus. **S'abîmer** ne se justifierait que par la présence sous l'appareil d'un abîme où s'enfoncer, océan, profonde crevasse. **Chuter**, comme **tomber**, impliquerait un trajet brusquement vertical, ce qui ne fut pas le cas. **Se fracasser** apporterait l'image la plus exacte pour décrire ce qui s'est passé à l'instant où l'avion, au terme d'un trajet plutôt horizontal, est entré en collision avec la muraille rocheuse. Cependant, le substantif correspondant à ce verbe n'est plus *fracas*, qui a longtemps signifié (entre le <sup>xv</sup>e et le <sup>xvii</sup>e siècle) l'action de se fracasser, mais s'est réduit ensuite à son effet sonore. Le fait lui-même est devenu *fracasement*, presque inusité, guère utilisable au cours d'un reportage radiophonique ou télévisé. Le déverbal de *broyer*, pas davantage. Reste **s'écraser**, qui d'ailleurs, il faut le reconnaître avec objectivité, a figuré dans beaucoup de commentaires et de récits. S'ils avaient manié le français comme leurs prédécesseurs, sans remonter jusqu'à Léon Zitrone, l'homme qui maîtrisait l'imparfait du subjonctif, les journalistes auraient eu à leur disposition **écrasement**. Le mot existe depuis le début du <sup>xvii</sup>e siècle dans diverses acceptions matérielles et figurées et tolère sans difficulté particulière celle qui se rattache aux accidents d'automobile ou d'avion. La presse canadienne francophone dans son ensemble, plus scrupuleuse et avertie que la nôtre, n'a parlé que de l'« écrasement » de l'appareil allemand. On objectera que le mot est trop long, et d'usage peu fréquent en France dans cet emploi particulier... Répondons comme M. de La Palice qu'un mot reste inconnu du grand nombre jusqu'à ce que tout un chacun s'en serve. Pour ce faire, il suffit d'en lancer la mode. Le panurgisme en l'occurrence peut jouer un rôle positif. Voyez naguère **ordinateur** ou **logiciel**, venus à bout de « *computer* » et « *software* ». Deux ou trois chroniqueurs ou présentateurs en vue, et qui n'appartiendraient pas au quart monde lexical, y suffiraient. Mais voilà : existent-ils aujourd'hui ? Quant à dire que le mot est trop long, l'argument est avancé en général par les mêmes qui substituent « *overdose* » à **surdose**, ou les trois syllabes de « *burn-out* » à celles de **surmenage**. Il y a quand même eu, sur le plan linguistique, un léger progrès dans les comptes rendus de la tragédie. Peut-être par respect pour les





victimes, ou, allez savoir, pour la langue de Dickens, on n'a pas entendu une fois – votre serviteur du moins – que l'avion s'était « *crashé* ». Les journalistes ont-ils enfin pris conscience du grotesque de ce verbe, auparavant conjugué par eux à l'envi ? Une recommandation leur serait-elle parvenue du CSA ? Ésope nous l'enseigne : tout est possible en matière de langue, le pire comme le meilleur. Et surtout, qu'on se le dise : rien n'est irréversible.

Michel Mourlet

---



---

## Il est dans...

---

« Il est dans la maison », « Il est dans sa baignoire » sont des expressions communes à n'employer pas trop souvent. Mais pour dire : « Il ne veut pas savoir » et « Il a pitié », user des tournures « Il est dans le déni », « Il est dans la compassion » est d'un branché, d'un chic, d'un délicieux, d'un fin du fin. C'est que dans le premier cas, vulgaire, le complément désigne une chose ; dans le second, chic, une attitude purement mentale. N'oubliez pas : les précieuses sont désincarnées. « Il est dans la mouise » ou « Il est dans la m... » sent à première vue un peu trop la vidange, mais reconnaissez que le complément est employé au sens figuré et en acquiert de la quintessence. Chic du chic, hyperfin de l'hyperfin, dites au lieu de « Il est dans la compassion », déjà pas mal, « Il est dans une attitude (ou une posture) compassionnelle ». Alors là, vous êtes la fleur des pois. Vous êtes dans la grâce. Toutes les cloches sonnent bling-bling.

Bernard Leconte





# Pas (si) mâle, le masculin !

---

Je réagis à un document rectoral<sup>1</sup> qui propulse la Haute-Normandie à la pointe d'un combat féministe dans le domaine de la communication. La limite de la préconisation me semble se situer dans la sexualisation obligée du propos dans des domaines où cette dimension n'apporte rien, sinon un exhibitionnisme voisin du ridicule.

Par exemple, autant il est utile de distinguer entre **footballeurs** et **footballeuses**, puisque les équipes sont distinctes et ne concourent pas pour les mêmes championnats, autant il est superflu (à la limite indécent) d'afficher le sexe d'un proviseur, dont la nomination, la fonction et le salaire sont indépendants de ce critère. Violenter la langue pour imposer *\*proviseure*, *\*professeure*, etc. me semble surtout servir à ses promoteurs – de tous sexes – à se positionner soi-même comme l'avant-garde en lutte contre la matrice patriarcale de la langue, plus sûrement qu'à faire avancer l'égalité réelle des genres dans la société.

C'est oublier qu'une langue, produit de l'histoire, n'évolue pas sur commande. Elle a plutôt tendance à bricoler à partir de l'existant, sans pour autant boudier les néologismes quand ils correspondent à un besoin (ex. « **vapoter** ») ou à une mode (souvent, hélas, d'importation anglo-saxonne). C'est ainsi qu'un mot existant peut changer de sens avec les mœurs : une **colonelle** ne désigne plus la femme d'un **colonel** ;

---

1. *Bonnes pratiques pour éviter les stéréotypes Femmes/Hommes dans la communication* (12 janvier 2015) <http://www.ac-rouen.fr/l-academie/actualites-de-l-academie/bonnes-pratiques-104390.kjsp>.





même sort pour la **générale**, bien que les autres acceptions de ce mot en freinent peut-être encore la... généralisation.

Pour les noms de métier en *-eur*, la féminisation existe depuis longtemps là où les fonctions étaient à l'origine différenciées : **instituteurs** et **institutrices** ne sortaient pas des mêmes écoles et enseignaient dans des établissements distincts. On trouve des féminins quand c'est utile : une **entraîneuse** encadre en général des équipes féminines ou aguiche des clients au bar, alors qu'une *\*entrepreneuse* (rare) ne se distingue guère, fonctionnellement, d'un **entrepreneur**. La distinction de genre n'est parfois pas sexuée : une **balayeuse**, une **goudronneuse**, une **fraiseuse**, etc. sont des machines. C'est parfois l'inverse : une **allumeuse** n'est pas un **allumeur** femelle !

À cela s'ajoutent des tendances linguistiques : les noms masculins en *-teur* ont facilement des féminins en *-trice* mais pas toujours (**doctoresse**, **enchanteresse**) ni systématiquement (pas encore vu de *\*traiteuse* ou *\*traitrice* dans ce métier de **traiteur**, où pourtant les femmes ne sont pas rares). Notons que la population concernée dit « *MA prof* », jamais *ma professeurE* (inaudible à l'oral), et parlera plus facilement de sa « protale » que de la *\*provisieuse* !

Les remarques précédentes confirment en fait une tendance bien attestée : en dehors des féminisations socialement signifiantes et reçues sans réticence par la langue, le masculin est depuis longtemps porteur d'une valeur neutre que tout locuteur comprend sans ambiguïté. Par exemple, personne n'irait imaginer, rencontrant la proposition « les hommes sont mortels », que les femmes sont éternelles !

Dire et écrire : « M<sup>me</sup> X, professeur des écoles », permet, avec autant de simplicité que de justesse, d'individualiser au besoin la désignation puis d'indiquer la fonction, laquelle n'est pas (plus) liée au sexe. Sur le fond, c'est bien cette neutralité qu'on doit pouvoir exprimer, ce que confirme d'ailleurs le document haut-normand quand il conseille à juste titre de privilégier des noms abstraits ou épiciènes. Son erreur, à mon sens, est de prétendre pallier l'absence de neutre dans les substantifs français (par rapport à l'allemand et dans une moindre mesure à l'anglais, et avant eux au grec et au latin) en remplaçant un usage admis et parfaitement compris par un artifice hors sujet et





balourdement militant, où il est surprenant de retrouver le principe magique de l'antique cratylisme<sup>2</sup>.

Ce n'est pas que l'intention soit condamnable : oui, il faut promouvoir l'égalité d'accès aux professions entre hommes et femmes, et aussi l'égalité salariale des fonctions. Mais ces questions relèvent de l'action politique, du combat syndical. Et quelle brillante idée pédagogique que d'attribuer soudain aux substantifs le même code qu'aux adjectifs, quand on sait que plus d'un élève mélange déjà sans vergogne les marques du pluriel (-s pour des verbes, -nt pour des adjectifs)... quand du moins il se soucie de l'accord ! Les enseignants-praticiens apprécieront.

On peut même craindre que cette posture révolutionnaire, qui s'applique à « *mettre un bonnet [rose] au vieux dictionnaire* », se révèle en fait contre-productive, tant le simplisme de son injonction (ajouter un *e* aux noms en -eur dépourvus de féminin) méconnaît les ressources de la langue – à commencer par l'article ou « déterminant » – et tant il est... tentant de caricaturer, en jouant justement sur la richesse du lexique, l'effet grotesque obtenu par l'application systématique, à l'occasion malicieusement inversée, de ce nouveau code bien-pensant :

*« Lectrices de tous sexes, honorables mili-tantes/oncles, trouvera-t-on en votre sein/enceinte une majorité de person-ne-s assez motivé-e-s pour refuser d'appliquer de tel-le-s ân-e/esse-ries ? Pour éviter à notre langue de sombrer dans le ridicule, soyons chacun-e la/le vigi-e des pratiques sensées, regroupons-nous en sentinel-le-s prompt-e-s à endiguer les délires des pétrol-euses/eurs lexic-ales/aux. »*

## Philippe Le Quéré\*

2. Philosophe connu grâce à Platon, Cratyle soutenait que les choses et les noms qui les désignent ont un lien naturel (précisions ici : [http://fr.wikipedia.org/wiki/Cratyle\\_%28Platon%29](http://fr.wikipedia.org/wiki/Cratyle_%28Platon%29)). Dans la même logique, la magie prétend agir sur les choses en répétant leur nom.

\* Professeur retraité, membre du collectif Sauver les lettres.





# Binôme

---

Jusqu'en mars 2015, *binôme* était, pour tout un chacun, un terme d'algèbre, ou bien, en argot scolaire, un camarade de travail ou de chambre.

Pour le *Petit Larousse illustré* (PLI) et pour le *Dictionnaire Hachette*, c'était encore un terme de biologie désignant, dans la nomenclature due à Linné, l'ensemble de deux mots latins, le premier désignant le genre (nom générique), le second l'espèce (nom spécifique). Littré ne connaît que le premier sens, et ignore tout dérivé, de même que le *Dictionnaire de l'Académie française*.

Depuis les élections départementales de mars 2015, et la campagne qui les a précédées, chacun sait qu'un binôme est aussi constitué, dans chaque canton de chaque département (sauf Paris et Lyon) par deux candidats de sexe différent, qui se présentent en binôme et dont les noms sont inscrits dans l'ordre alphabétique sur les bulletins de vote.

Ce sont deux lois qui ont institué ce scrutin inédit en 2013, le scrutin majoritaire binominal à deux tours, le principe étant d'instaurer la parité dans les conseils généraux.

Ainsi, à côté de l'adjectif *binomial*, proprement mathématique, le législateur a-t-il trouvé tout naturellement, pour *binominal* – que le PLI réservait au binôme linnéen –, une autre application, puisqu'en politique *binôme* évoque plutôt deux noms, par opposition au classique scrutin uninominal.

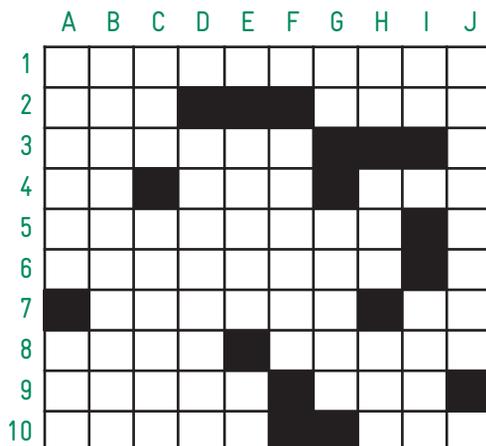
Néanmoins, faute par la loi d'avoir imposé la parité jusqu'au bout, on a vu le fameux troisième tour repasser du binôme à... un seul homme pour la présidence, dans quelque quatre-vingt-quatorze cas sur quatre-vingt-dix-neuf !

Jacques Groleau





## Mots croisés de Melchior



- Sorte de sérénité.
- Seigle anglais. À poils.
- Trop curieuse.
- Salut américain.  
Début de cabane. Quant à...
- Dieu de la Sécu.
- Belle conquête des pharaons de la XVIII<sup>e</sup> dynastie.
- Accorder un revenu régulier.  
Poème lyrique sans fin.
- Chacun doit avoir la sienne.  
Faucille sans marteau.
- Ancêtre d'une triste famille.  
Transparence de pierre précieuse.
- Comté d'Estonie.  
Moitié de mouche.
- Musicien charmeur.  
Il faut souvent le sauter.
- Gréviste célèbre.
- Yéyé qui a perdu la fin.  
Fera comme la chevillette.
- Chai parler comme cha.
- A passé de bonnes vacances.  
Tout blanc.
- En faire permet d'aller plus loin.
- Deux lettres sur une lettre.  
Ce n'est pas un homme.
- Avant le pas. N'a pas oublié les jeunes filles. Aime les égouts et les bibliothèques
- Pays-Bas. Œuvre latine.
- Père des *Troyennes*.





# Tableau d'horreurs



- Nous notons avec colère les progrès de l'épidémie d'anglomanie qui touche beaucoup de départements et de régions de notre pauvre France. Nous découvrons une nouvelle victime : la Sarthe. Certes, les marques de la maladie sont encore discrètes, mais nous pouvons craindre que les publicitaires ne continuent à contaminer nos édiles avec leur anglais de bazar. Messieurs les élus, respectez notre langue française et soyez-en fiers, résistez !

- En mai, dans le cadre de la manifestation « Tandem Paris-Londres », la pièce de Sophocle, *Antigone*, s'est jouée en anglais, surtitré en français, au théâtre de la Ville à Paris. Indéniablement regrettable est la mentalité de Juliette Binoche qui interprétait le premier rôle en anglais. Au journaliste de France Inter qui l'interrogeait sur cet abandon du français, elle répondit « *Moi, ça fait longtemps que je travaille à l'européenne. Ce qu'ils nous disent, c'est que, une langue c'est l'anglais (sic). Il faut se plier à cette idée-là, que l'anglais, c'est le moyen de communiquer avec nous tous qui sommes d'origines différentes* ». Qui sont ces « ils » qui dictent la pratique linguistique, qui bafouent les traités, qui nous obligent à nous « plier » ?

- La chaîne publique France 2 vient de lancer une nouvelle émission, un concours culinaire, baptisée *Food Truck*.

Pourtant, sa mission de service public lui fait obligation de promouvoir la langue française. Il eût été facile de trouver un nom français à ce concept. Le responsable de la société productrice, dans un article de présentation, parle lui-même de « camion-bol ». On pourrait aussi proposer « camion-resto, restomobile, restomotion... » Si ces « créateurs » manquent d'imagination, ils peuvent nous solliciter.

- Nous félicitons souvent les syndicats ouvriers pour leurs actions de résistance en faveur de la langue française dans les entreprises. En particulier, la CFDT s'était illustrée dans une des premières actions en justice qu'elle avait gagnée contre l'entreprise GEMS. C'est donc avec tristesse que nous avons découvert le nom que certains dirigeants de ce syndicat ont donné à un rassemblement qu'ils organisaient le 1<sup>er</sup> mai : *Working Time Festival*. Même si cette manifestation s'adressait aussi à des étrangers, rien ne justifiait de mettre, en France, la langue française à l'écart, au profit de l'anglais. C'est justement contre l'invasion inconsidérée de l'anglais que des luttes sont menées dans les entreprises. Ce WTF est pour le moins une grossière erreur !

Marceau Déchamps



# Tableau d'honneur

- M. Jean-Bernard Quicheron, adhérent de Belgique, nous signale l'existence du bulletin de liaison de l'Association internationale des anciens des communautés européennes (AIACE)



intitulé *L'Écrin*, dont il est rédacteur en chef. Ce bulletin est

adressé, par internet, à 4 200 retraités de l'Union européenne, de nationalités diverses. Il est rédigé essentiellement en français. Ainsi, contrairement à ce qu'affirme M<sup>lle</sup> Binoche (voir « Tableau d'horreurs »), le français reste bien aussi, en Europe, une langue de communication entre des gens qui sont « d'origines différentes ».

- L'Association Francophonie Avenir (AFRAV), dont le siège est à Nîmes, est présidée par M. Régis Ravat. Elle mène localement des actions vigoureuses pour la défense de la langue française. Une des dernières en date concerne l'action engagée devant le tribunal administratif contre la mairie de Nîmes pour affichage de mentions sans double traduction. Cette infraction à l'article 4 de la loi du 4 août 1994 est, hélas, fréquente dans nos villes. Après deux ans de procédure, l'AFRAV vient d'obtenir gain de cause en première instance. Le tribunal a



joint à la commune de Nîmes de mettre l'ensemble de ses panneaux d'information en conformité avec la loi et l'a condamnée à verser 1 200 € à

l'AFRAV. Le maire de Nîmes a bien entendu fait appel, mais cette première victoire est importante pour le monde associatif de défense de la langue française. Elle prouve que des recours sont possibles pour peu qu'on s'y engage avec discernement et détermination.

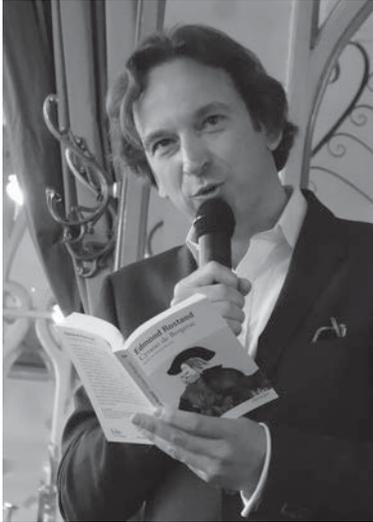
- L'association Le Droit de comprendre (DDC), présidée par Marc Favre d'Échallens, administrateur de DLF, mène chaque jour en notre nom des actions pour faire appliquer la loi Toubon. Ce travail opiniâtre (350 lettres par an) est souvent couronné de succès. Soit que les lettres envoyées décillent les fautifs ignorants de la loi, soit qu'elles évoquent des sanctions dissuasives, ou encore qu'elles rencontrent un attachement à la langue française qui ne demandait qu'à s'exprimer... À quelle option faut-il attribuer la réponse faite par la société Transdev, chargée de l'exploitation du réseau urbain de Meaux ? Les véhicules de transport, portent la mention « Je roule au gaz naturel » doublée de la seule mention en anglais « *I'm running on CNG* [*Compressed Natural Gas*] ». À la suite de l'intervention de DDC, réclamant l'application de l'article 4 de la loi Toubon, Transdev a pris l'engagement de faire retirer la mention en anglais, ce qui règle la question. À suivre quand même...



Marceau Déchamps



# Le français pour François Busnel



© Ambroise Perrin

**Après avoir reçu une médaille de la Monnaie de Paris et *L'Opéra royal de Versailles*, superbe livre de notre président Philippe Beausant, de l'Académie française, le lauréat du prix Richelieu 2015 (voir p. 2 et VII) remercie.**

Je dédie ce prix aux téléspectateurs qui, très souvent, m'abordent, m'écrivent, pour me dire que la langue française leur faisait peur mais que le spectacle d'un écrivain ou

d'une romancière évoquant son nouveau livre avec les mots justes les a totalement débloqués et leur a rendu leur langue.

Mais je dois vous faire un aveu terrible. Un aveu qui, peut-être, vous conduira à reprendre ce prix...

Je dois confesser, à ma grande honte, que je n'ai jamais aimé celui dont vous m'honorez aujourd'hui. Non pas le prix, pour être tout à fait exact, mais l'homme. Richelieu. Ah, Richelieu !

Nourri dès l'enfance par Alexandre Dumas, Richelieu fut pour moi l'incarnation du diable. « L'homme en rouge », écrivait Dumas, face aux mousquetaires. Quand on découvre la langue française, que voulez-vous, on ne la découvre pas avec les machinations diplomatiques d'un cardinal (fût-il fondateur de l'Académie française) mais avec les gasconnades de d'Artagnan, les mignardises d'Aramis, les sentences mystérieuses et sombres





d'Athos, le vocabulaire rabelaisien de Porthos : remarquez que ces quatre langues cohabitent admirablement en une seule et se passent de celle, politique et diplomatique, employée par le cardinal de Richelieu.

Bref, Richelieu, enfant, m'était haïssable.

Ce nom n'eut pas davantage de succès, quelques années plus tard, lorsque je découvris le livre qui allait changer ma vie et me précipiter dans le métier qu'aujourd'hui vous récompensez. Ce livre, le voici : *Cyrano de Bergerac*, sans doute l'un des plus beaux hommages à la langue française. Dans la pièce de Rostand, Richelieu est l'oncle du comte de Guiche et ce dernier, souvenez-vous, a l'imprudence de lancer à Cyrano, non sans avoir tenté de l'assassiner : « *Un poète est un luxe aujourd'hui qu'on se donne. Voulez-vous être à moi ? – Non, Monsieur, à personne. – Votre verve amusa mon oncle Richelieu, hier. Je veux vous servir auprès de lui. – Grand Dieu ! – Vous avez bien rimé cinq actes, j'imagine ?* » Le Bret à l'oreille de Cyrano : « *Tu vas faire jouer, mon cher, ton Agrippine ! – Portez-les lui. – Vraiment... – Il est des plus experts. Il vous corrigera seulement quelques vers... – Impossible, Monsieur ; mon sang se coagule en pensant qu'on y peut changer une virgule.* »

Tout est là : la langue française dans sa plus belle illustration, dans sa plus belle défense ! En alexandrins, en rimes et en beauté : mourir pour une virgule.

Ce que nous dit Cyrano, et que j'ai découvert bien jeune, c'est que la langue est ce que nous possédons de plus précieux. Et on n'abdique pas ce que l'on a de plus précieux. Suivra la fameuse tirade des « non, merci ! ». Mais aujourd'hui, à cette tirade je ne souscris pas et vous dis, du fond du cœur : oui, merci.

Merci de considérer que la télévision, la presse écrite et la radio peuvent être aujourd'hui au service de la langue française. C'est en tout cas ce que je crois, ce que je m'efforce de montrer à *L'Express* et à *Libre*, dans « La Grande Librairie » aujourd'hui et sur France Inter hier.

À la télévision, je pratique exclusivement le direct, car le direct c'est la vie.

Pourtant, le direct est propice à tous les écarts de langage : le pléonasme, la répétition, l'apocope (un docu, un réac...), un emploi des temps anarchique, le politiquement correct (un élément de langage pour parler





## Le français en France

de la langue de bois) et, pire que tout, l'anglicisme. Je n'ai rien contre l'anglais, pas plus que contre le turc, l'ouzbek ou le corse, mais nous pourrions au moins franciser. Forger de nouveaux mots est une occupation à la fois saine et amusante : il existe une créativité lexicale qui devrait être une fête de l'esprit. Enrichir le français, l'adapter à la vie moderne, soit, mais à condition de faire rayonner le français et non de l'appauvrir.

Parler un beau français (plus qu'un bon français), telle est la mission de l'école. Mais je crois aussi que la télévision, du moins sur le service public, doit être l'école du peuple.

À la télévision, je cherche à donner à ceux qui me regardent l'envie de lire. Car je crois que c'est par là que nous parviendrons à redonner à notre langue force et tenue. Ce qui compte est moins l'histoire que la façon dont elle est racontée. Je cherche le mot juste. Le mot qui dit la chose. C'est dans ces mots que se reconnaissent les téléspectateurs.

Vous m'avez posé une question, absolument capitale, et je voudrais y répondre :

« *Comment intéresser les Français à leur langue ?* »

C'est la question la plus importante, la plus passionnante. La seule qui vaille, à mes yeux. La solution tient peut-être au respect des quatre points suivants :

**1.** Remplacer le mépris par l'admiration. Il est de bon ton, aujourd'hui, de ricaner, de moquer, de railler. Internet et la télévision, notamment, et désormais la presse écrite et quelques écrivains en manque de notoriété jouent un rôle détestable dans ce bouleversement des valeurs. On n'ose plus être enthousiaste, admiratif, curieux, tant on craint de passer pour un benêt. Or on peut admirer sans flatter, aimer sans flagorner. Tout est là ! Admirons, aimons, soyons curieux de tout, pratiquons la courte échelle lorsque l'époque est au croche-patte : les mots viendront et la langue, enfin, se déploiera. On ne peut s'élever sans admiration.

**2.** Refuser la résignation. L'esprit du temps est au défaitisme : c'est cela qu'il faut combattre. Si le point précédent (que je résumerais par l'équation mathématico-littéraire suivante : curiosité + admiration x 2 + enthousiasme au carré = *carpe diem* = liberté), si ce point a été compris, alors nous avons les armes pour ne jamais nous résigner.





**3. Lire.** Tout, et surtout les bons écrivains. La France, aujourd'hui, n'en manque pas, il suffit de s'adonner (point 1) à la curiosité pour les découvrir. La lecture est le meilleur moyen de s'armer pour affronter le quotidien et l'unique façon de mettre des mots sur ce que l'on ressent. Le langage ne sert pas seulement à communiquer mais à découvrir : nuance ! On ne peut le faire que par la littérature. La littérature est une attention, fraternelle et sans limites, dans un monde démesurément inattentif. Attention aux mots en premier lieu, parce que la langue est la voie d'accès au réel, et à travers elle, par elle, le chemin qui conduit aux êtres, aux heures, aux destins, aux paysages, à l'enfance, à la joie et – qui sait ? – peut-être au bonheur.

**4. Encourager l'utilisation des dictionnaires.** Il en existe de très nombreux, qui contribuent au « gai savoir » : drôles, amusants, simples d'utilisation...

On ne peut intéresser les Français à leur langue qu'en leur rappelant que cette langue est affaire de plaisir. Revaloriser le plaisir, qui relève de l'art et de l'esthétique, est un enjeu fondamental : tout comme la gastronomie diffère de la bouffe, tout comme l'érotisme écarte de la baise, la langue française éloigne de la barbarie. Apprendre sa langue, c'est s'élever au-dessus de la boue, conquérir sa liberté. La langue est la voie d'accès au réel, aux êtres, aux autres. Et à soi.

Je vous remercie et j'approuve ici, sans être au seuil de mon tombeau : Richelieu a du génie, et le français est beau.

**François Busnel**, né en 1969. Journaliste.

**Diplôme :** DEA de philosophie.

**Carrière :** producteur et présentateur de l'émission quotidienne « Envie de lire » sur BFM (1996-2002). Chroniqueur littéraire aux *Dernières Nouvelles d'Alsace* (1997-2004). Présentateur des « Écrans du savoir » sur la Cinquième (1999-2000) et des « Livres de la 8 » sur Direct 8 (2005-08). Rédacteur en chef adjoint du service culture (2001-04), rédacteur en chef du service Livres (2007), éditorialiste (depuis 2007) à *L'Express*. Chroniqueur à « Vol de nuit » sur TF1 (2001) et à France Info (depuis 2005). Directeur de la rédaction de *Livre* (depuis 2004). Présentateur de « La Grande Librairie » sur France 5 (depuis 2008).

**Œuvres et travaux :** *Mythologie grecque* (2002) ; *Mythologies* (série de 26 épisodes pour La Cinquième) ; *Les écrivains new-yorkais face au 11 septembre* (documentaire écrit et réalisé pour TF1).

**Décoration :** chevalier des Arts et des Lettres (2015).

**Distinction :** Prix de la critique (1999).

(D'après le *Who's Who 2015*.)

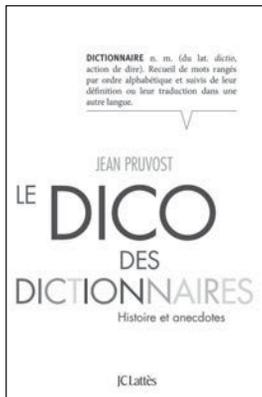




# Nouvelles publications

---

## *Le Dico des dictionnaires. Histoire et anecdotes\**



Qu'est-ce qu'un dictionnaire ? nous demande **Jean Pruvost**, professeur de lexicologie et d'histoire de la langue française. La réponse n'est pas simple, ce n'est pas seulement un volume qui va de la lettre A à la lettre Z.

Est-il nécessaire de savoir lire pour le consulter ? Flaubert nous répond (*Dictionnaire des idées reçues*) : « **En rire. N'est fait que pour les ignorants.** » En effet, s'il suffit de connaître l'alphabet pour déchiffrer ce bel ordonnancement de mots qui confère à chacun une place immuable, mais forme parfois « **des suites**

**incongrues** (*bel canto* suivi de *bêlement*, *vénusté* de *vêpres* et *ver*) », l'usage du dictionnaire peut ressembler à du dépannage.

Cependant, et cette fois-ci sans rire, c'est un précieux outil de travail, le recueil de l'étymologie, des sens pluriels du mot, de son usage dans la littérature, un concentré de savoir, et finalement, l'initiation à la passion de la langue.

*Le Dico des dictionnaires* nous ouvre plusieurs fenêtres sur l'univers de cette passion avec une méthode qui utilise l'alphabet de façon très personnelle. Cet ouvrage ne cherche pas à offrir une liste exhaustive comme le font le Robert, le Larousse ou le *Dictionnaire de l'Académie*, mais Jean Pruvost y développe des choix destinés à approfondir certains aspects de la culture à travers son expérience et ses recherches, en se laissant parfois aller à l'autodérision de ce qu'il appelle « mon activité démente ».

Ainsi le *Dico* nous introduit-il au concept de *Lexiculture*. Ce terme très jeune, une trentaine d'années, a de quoi nous intriguer ; mais à travers quelques exemples tels que *écureuil*, *accordéon* et *muguet*, tout s'éclaire. Il s'agit de comprendre un mot dans le contexte particulier d'une culture.





En France, l'écureuil oublie qu'il est un petit rongeur, il symbolise nos économies à la Caisse d'épargne. Le muguet ? C'est le 1<sup>er</sup> mai, le brin qui porte bonheur. L'accordéon évoque tout de suite dans l'Hexagone les bals populaires et même un ancien président de la République qui ne dédaignait pas d'en jouer ! En somme, posséder parfaitement une langue consiste à circuler librement dans la lexiculture, ce domaine rétif à toute traduction.

La lettre B effectue une audacieuse comparaison entre *bible* et *dictionnaire*. Leur volume, certes, mais aussi leur usage, « deux sommes d'informations à vocation consultative, censées apporter une réponse qui puisse faire autorité aux yeux du lecteur ». Et on découvrira aussi l'évolution technique parallèle suivie par ces deux types d'ouvrages, du passage par Gutenberg jusqu'à l'électronique.

C'est peut-être aussi l'électronique qui mettra fin à la turbulente histoire de l'orthographe, si Google prend la place réservée aux linguistes !

Mais la lettre D comme *dictionnaire* nous réserve une surprise. Jean-Jacques Rousseau y est évoqué pour nous rappeler que ce mot signifiait aussi le vocabulaire que l'on possède en propre. Quel est votre dictionnaire ? La réponse se doit d'être chiffrée. Jean Pruvost nous dit qu'avec 30 000 mots, nous disposons « d'une trousse lexicale très performante, alors que 3 000 mots s'assimilent à la trousse d'urgence, celle de survie ». Cependant, rien ne nous empêche de nous enrichir en parcourant, de la Belgique au Canada en passant par le Sénégal et tant d'autres contrées, le vaste territoire de la francophonie. Savez-vous, par exemple, qu'en Haïti le verbe *déchouquer* signifie « arracher un bananier », mais qu'il est employé aussi au sens figuré pour un chef d'État trop longtemps accroché à sa charge ?

La langue française est vraiment un *Trésor*, matérialisé au xx<sup>e</sup> siècle dans un monument lexicographique de plus de 100 000 mots, mais elle n'a pas dit son dernier mot, place aux néologismes et aux archaïsmes !

Monika Romani

---

\* JC Lattès, « Essais et documents », 2014, 550 pages, 23 €.





## Nouvelles publications (suite)



**AU COMMENCEMENT ÉTAIT LE VERBE. UNE HISTOIRE AMUSANTE DE L'ORTHOGRAPHE, DES GAULOIS À NOS JOURS**, de Bernard Fripiat

La Librairie Vuibert, 2015, 232 pages, 15,90 €

Vous aimez l'orthographe, la cédille et les accents vous procurent un plaisir sans mélange ? Courez acheter ce livre, vous en connaîtrez l'origine ! Vous la détestez, cette même cédille, ces mêmes accents ne sont là que pour vous hérissier ? Courez l'acheter aussi, vous saurez qui en accuser ! Quand on se désole de la simplification

si compliquée et jamais vraiment appliquée – l'Arlésienne de l'orthographe ? – comment ne pas se réjouir d'une phrase telle que : Puisque nous ne la simplifierons jamais, utilisons l'orthographe pour rire un bon coup !

Et si on rêve de retirer cette épine dans le pied du français, au moins saura-t-on pourquoi c'est aussi tordu... et comment les débats (pour rester poli) autour de l'orthographe perdurent.

Bernard Fripiat, avec verve, humour et une érudition époustouflante (avec un seul *f* comme *pantoufle*) quoique jamais pédante ferait aimer l'orthographe au meilleur cancre, et donne au passage une passionnante leçon d'Histoire de la langue française. **Véronique Likforman**



**100 PIÈGES À ÉVITER POUR ÉCRIRE ET PARLER UN EXCELLENT FRANÇAIS**, de Roland Eluerd

Le Figaro littéraire, 2014, 102 pages, 9,90 €

Qui n'a jamais eu d'hésitation devant l'accord d'un participe ou face à un participe présent et à son adjectif homophone ? *Fatigant* ou *fatigant* ? Et les couleurs ? Faut-il mettre un *s* au pluriel de *rose* pour les robes de cette teinte et si le rose est qualifié

de pâle et de foncé peut-il encore s'accorder ? Soyez rassurés ! Roland Eluerd vous ouvre tout grands les chemins de la certitude et dissipe vos angoisses orthographiques. Vous serez tranquilisés, car les personnes qui se posent des questions « *se sont embrassées et se sont parlé* » paisiblement : les accords des pronominaux révèlent la cohérence et l'intelligence de notre langue, qui parfois se montre embarrassante par ses subtilités. Le féminin de *paon* ? Eh bien, c'est *paonne*, mais il faut le prononcer « panne ». Pas question de faire la roue pour autant, mais que de traquenards déjoués dans ce volume joliment mis en pages ! Pour ce beau travail de clarification et d'effacement des doutes, que Roland Eluerd soit béni ! ou bénit ? L'auteur répond page 62. **Jacques Dhaussy**



**LA LANGUE FRANÇAISE : UNE ARME D'ÉQUILIBRE DE LA MONDIALISATION**

d'Yves Montenay et Damien Soupart

Les Belles Lettres, 352 pages, 2015, 25 €

Le titre de cet ouvrage érudit marque d'emblée l'enjeu visé par ses auteurs. En effet, Yves Montenay et Damien Soupart analysent le français comme « une arme » qui doit affronter l'anglais (ou plutôt le « globish ») dans le monde du numérique, ce sixième continent actuellement dominé par les Anglo-Saxons.

Car au XXI<sup>e</sup> siècle, le changement radical opéré par le numérique est celui de « la mutation de l'homme en un être connecté voire un être semi-humain ». La question philosophique du dépassement de la finitude trouverait désormais une réponse concrète dans le concept de « transhumanisme », affirmant que l'homme peut aller au-delà de ses propres capacités grâce aux





immenses progrès de la médecine et de la technologie. Attention ! Faire reculer la mort n'est plus du domaine de la science-fiction puisque le premier transhumain est annoncé en 2045 à travers une firme telle que Google. En conséquence, il est urgent que « la force de frappe » du français déployée par la francophonie entre « en résistance active » pour lutter contre une idéologie invasive et maintenir une vision du monde reposant en premier lieu sur l'humain. **Monika Romani**



### PETIT DICO DES CHANGEMENTS ORTHOGRAPHIQUES RÉCENTS, de Camille Martinez

Zeugmo, 2015, 144 pages, 10 €

Vous seriez-vous doutés qu'un jeune docteur ès évolutions de l'orthographe serait capable de vous fournir une liste de quelque 4 500 changements constatés dans les dictionnaires récents les plus sérieux (Académie française, Larousse, Robert). Ces changements ne sont d'ailleurs pas obligatoires et un mot peut exister sous plusieurs formes différentes, jusqu'à ce que l'une l'emporte impérativement dans l'usage. Accent aigu, grave, circonflexe, tréma, pas d'accent ? Trait d'union ou d'un seul tenant ? Un *l*, un *p*, un *r*, un *t* ou deux ? *œ* ou *é* ? *c* ou *k* ? L'auteur n'a conservé que les entrées des mots dans les dictionnaires, sans mentionner leur pluriel. En revanche, il tient compte des nouvelles (et bienvenues) féminisations : *appariateur*, *trice* ; *cartonnier*, *ière* ; *docteur*, *e* ; *proviseur*, *e*. Picorons au hasard : *diesel* ou *diésel* ? *Mah jong* ou *majong* ? *Porte-monnaie* ou *portemonnaie* ? *Sprinter* ou *sprinteur* ? *Faine* ou *faïne* ? Les deux, mon général. Et en avant pour les perfides dictées de notre ami Jean-Pierre Colignon ! **Nicole Vallée**



### SÉRENDIPITÉ. DU CONTE AU CONCEPT, de Sylvie Catellin

Seuil, « Science ouverte », 2014, 272 pages, 21 €

Tout un livre consacré à un seul mot, quelle idée ! Oui, mais ce mot, adopté en France en 1953 et signifiant « capacité à faire par hasard, lors d'une recherche, une découverte inattendue et à en saisir la portée » (*Petit Robert*), ce mot donc, remontant à de très anciens contes orientaux (Serendip était le nom de Ceylan) recouvre une réalité bien plus complexe. L'auteur, au cours d'une enquête remarquable de minutie et de rigueur, nous montre qu'il ne s'agit pas seulement de hasard, mais aussi et surtout de discernement et de sagacité. Un autre que Fleming eût-il prêté attention à des moisissures qui avaient absorbé une culture de staphylocoques. C'est Volta qui sut tirer parti de l'expérience sur les grenouilles de Galvani pour inventer la pile. Étudier ce mot « magique » et son histoire, c'est chercher à saisir le fonctionnement de l'esprit humain quand il s'efforce d'interpréter ce qui le surprend. Index des noms, copieuse bibliographie. **N. V.**



### DIRE, NE PAS DIRE. DU BON USAGE DE LA LANGUE FRANÇAISE

par La Commission du Dictionnaire de l'Académie française

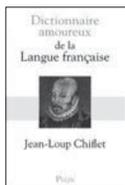
Éditions Philippe Rey, 2014, 192 pages, 12 €

L'Académie française ne dort pas, elle est même très éveillée car, dans ce volume ouvert par une préface d'Yves Pouliquen et fermé par « Lettre d'amour à la langue française » de Dominique Fernandez – une véritable déclaration ! – elle montre qu'elle est particulièrement attentive aux néologismes de toutes sortes et au langage des jeunes. La Dame du quai Conti n'est pas favorable au « vivre ensemble », pas plus qu'au « bien mourir », parce que la substantivation de groupes formés d'un infinitif et d'un adverbe est aujourd'hui une affaire de mode ; pas plus qu'elle n'est favorable à « génial », qui devient l'exclamation passe-partout des collégiens et appauvrit un vocabulaire qui n'est déjà pas très riche. Elle précise sa position sur la féminisation des noms de métiers ou de titres, explique des expressions comme *au temps pour moi*,





propose des équivalents pour « *flyer* » et « *friendly* » et dénonce l'abus du verbe *fuir*, dont Queneau avait fait une variante de *fuir* qui ne voulait pas dire « divulguer un document de manière illicite ». Et ne parlons pas de « gérer », utilisé aujourd'hui à l'envi aussi désagréablement que « faire sens » ou « faire problème ». L'Académie nous rappelle à la raison, au respect de la langue, à son élégance. **J. Dh.**



### DICTIONNAIRE AMOUREUX DE LA LANGUE FRANÇAISE

de Jean-Loup Chiflet, dessins d'Alain Bouldouyre

Plon, 2014, 750 pages, 24 €

Tout d'abord, liquidons un contentieux quasi personnel : dans les pages consacrées au « franglais » (en oubliant que l'auteur de cet excellent terme fut Maurice Rat, l'un des pères fondateurs de DLF), Jean-Loup Chiflet n'a pas de mots assez ironiques pour stigmatiser la dite « loi Toubon », laquelle nous paraît de fort bon aloi pour la défense du français, « langue de la République »... Cette (petite) réserve faite, ce nouvel ouvrage de Jean-Loup Chiflet est une merveille d'érudition et de sincère passion. Ah, sa façon de porter aux nues nos écrivains, leur style, leur vocabulaire, Apollinaire... Balzac... Éluard... Mallarmé... Proust... Un choix restreint, bien sûr, mais si alléchant ! Pêchons, au hasard, quelques titres : « Anecdotes », « Baragouins et Cie », « Cacographie », « Français non officiel (Le) », « Langage macaronique », « Mots valises », « Patois ou dialecte ? », « Xénisme »... Rarement ont été mieux illustrées ces lignes de Voltaire : « *Le génie d'une langue, c'est son aptitude à dire de la manière la plus courte et la plus harmonieuse ce que les autres langues expriment moins heureusement.* » Abondante bibliographie. **N. V.**

### À signaler :

- Aux éditions Honoré Champion (2015) :

- **DICTIONNAIRE DU BON USAGE AU SERVICE DU SENS ET DE LA NUANCE**, de Pascal-Raphaël Ambrogi, préface d'Abdou Diouf (« Champion classiques – références et dictionnaires », 528 p., 19 €).
- **LA GUITARE « PROFUSIONS D'HARMONIES... CONTRE MON VENTRE, DANS MES BRAS »**, de Jean Pruvost (« Champion les mots », 144 p., 9,90 €).
- **DICTIONNAIRE DU CYCLISME**, d'Alexandre Roos, préface de Jean Pruvost (« Champion les dictionnaires », 312 p., 22 €).

- **500 MOTS RIGOLOS**, d'Alfred Gilder (Éditions Glyphe, 2015, 230 p., 15 €).

\* \* \*

- **PETITE HISTOIRE DE LA LANGUE FRANÇAISE. LE CHAGRIN DU CANCRE**, de Karin Ueltschi (Imago, 2015, 276 p., 22 €).

- **DICTIONNAIRE DU FRANÇAIS USUEL**, de Jacqueline Picoche et Jean-Claude Rolland (De Boeck-Duculot, rééd. 2015, 1064 p., 54,50 €).

- Aux éditions Larousse, 2015 (128 p., 8,99 €) : **MOTS CROISÉS DIABOLIQUES...**, de Jacques Drillon et **MOTS CROISÉS DE LIBÉRATION**, de Gilles Moinot.

- **LES 600 MOTS LES PLUS TRUCULENTS DE LA LANGUE FRANÇAISE**, de Daniel Lacotte (272 p., 12,90 €).
- **LES PLUS JOLIS PROVERBES DE LA LANGUE FRANÇAISE**, de Catherine Mory (192 p., 12,90 €).

- **MINUS, LAPSUS ET MORDICUS. NOUS PARLONS TOUS LATIN SANS LE SAVOIR**, d'Henriette Walter (Robert Laffont, 2015, 304 p., 22 €).

- **PARIS EN LATIN. GRANDS ET PETITS SECRETS DES INSCRIPTIONS LATINES DANS LA CAPITALE**, de Laurence Gauthier et Jacqueline Zorlu (Éditions Parigramme, 2014, 176 p., 11,90 €).

- **DICTIONNAIRE ADOS - FRANÇAIS**, de Stéphane Ribeiro (First Éditions, 2014, 512 p., 15 €).



# Vie

# de l'association

## Sommaire

Assemblée générale .....	II	Solution des mots croisés .....	XII
Les délégations en 2014 .....	II	Échos .....	XIII
Déjeuner et prix Richelieu 2015 .....	VII	Prix Richelieu 2016 .....	XVII
Nouvelles des délégations .....	VII	Prochaines réunions .....	XVII
Le Plumier d'or 2015 .....	VIII	Bulletin d'adhésion .....	XVIII
Ils nous ont écrit .....	X		

### Défense de la langue française

Siège social, 23, quai de Conti, 75006 Paris.

**S'adresser exclusivement** au secrétariat :

**222, avenue de Versailles, 75016 Paris.**

Tél. : 01 42 65 08 87.

**Fondateur** : Paul Camus (†), ingénieur ECP.

**Administrateurs honoraires** : Pr Pierre Arhan, MM. Pierre Edrom, Hervé Lavenir de Buffon, Pr Jean-Jacques Rousset et M. Jean Tribouillard (†).

**Président** : M. Philippe Beaussant, de l'Académie française.

**Vice-présidents** : MM. Antoine Blanc et Jean-Paul Clément.

**Trésorier** : M. Christophe Faÿ.

**Trésorières adjointes** : M<sup>mes</sup> Corinne Mazzocchi-Mallarmé et Françoise de Oliveira, vice-présidente d'honneur.

**Secrétaire générale** : M<sup>me</sup> Guillemette Mouren-Verret.

**Secrétaire général adjoint** : M. Marceau Déchamps.

**Administrateurs** : M<sup>e</sup> Jean-Claude Amboise, MM. Jacques-Yves du Brusle de Rouvroy, Jean-Pierre Colignon, Jacques Dhaussy,

Marc Favre d'Échallens, Dominique Hoppe, Michel Jacques, Michel Mourlet, Alain Roblet, Jean-Marc Schroeder, François Taillandier, M<sup>me</sup> Marie Treps et M. Bernard Wentzel.

**Adjoint au secrétariat général** : M. Jacques Pépin.

### Avec le soutien de la Délégation générale à la langue française et aux langues de France.

**Cercle Ambroise-Paré** : président : Pr Jean-Jacques Rousset.

**Cercle Blaise-Pascal** : présidente : M<sup>me</sup> Paule Piednoir.

**Cercle des enfants** : présidente : M<sup>me</sup> Françoise Etoa.

**Cercle franco-allemand Goethe** : président : M. Charles Meunier.

**Cercle François-Seydoux**

**Cercle des journalistes** : président : M. Jean-Pierre Colignon.

**Cercle Paul-Valéry** : présidente : M<sup>me</sup> Anne-Marie Lathière.

# Assemblée générale

Grâce à notre **vice-président Antoine Blanc**, l'assemblée générale de DLF s'est tenue à l'École des mines de Paris, le 28 mars.

Présenté par le vice-président **Jean-Paul Clément** et la secrétaire générale, le rapport moral\* a été adopté à l'unanimité moins deux abstentions. Des multiples activités menées en 2014, il faut retenir les concours Plumier d'or et Plume d'or, les nombreuses dictées, l'application de la loi, la Carpette anglaise, etc.

Commenté par le trésorier, **Christophe Faÿ**, le rapport financier\* fut approuvé à l'unanimité moins une voix. La majorité des participants ayant demandé que le montant des cotisations soit augmenté, un prochain conseil d'administration établira les nouveaux tarifs.

Les administrateurs sortants, **M. Philippe Beaussant**, de l'Académie française, **M<sup>e</sup> Jean-Claude Amboise**, **M. Marc Favre d'Échallens**, **M<sup>mes</sup> Corinne Mallarmé**, **Guillemette Mouren-Verret**, **Françoise de Oliveira** et **M. François Taillandier** ont été réélus, et nous avons eu le plaisir d'accueillir **M. Jean-Marc Schroeder**, déjà bien connu de tous. L'honorariat a été attribué aux professeurs **Pierre Arhan** et **Jean-Jacques Rousset**, et à **M. Hervé Lavenir de Buffon**, pour toutes les actions qu'ils ont menées en tant qu'administrateurs au service de DLF.

Parmi les très nombreux participants étaient venus d'Algérie, de Belgique ou de province : **M<sup>me</sup> Dominique Aguessy**, **MM. Claude Boissinot**, **Achour et Mazigh Boufetta**, **Jean Clochard**, **M<sup>me</sup> Claude Gangloff**, **MM. Claude Gangloff**, **Georges Giraud**, **Gérard Hepp**, **M<sup>me</sup> Nicole Lemoine**, **M. Philippe Le Pape**, **M<sup>mes</sup> Éliane Moras**, **Nadine Najman**, **MM. Michel Pasquier**, **Ambroise Perrin** et **Alain Roblet**.

Le vice-président remet un diplôme d'honneur aux adhérents fidèles à DLF depuis 1975 : **MM. Marc Carrega** et **Jean Cornuau**, **M<sup>me</sup> Micheline Longuépée**, venue de Bordeaux, **MM. Bernard Muller** et **Michel Pinget**. Ils furent longuement applaudis ainsi que ceux qui n'avaient pu se déplacer : **MM. Michel Cordonnier**, **Michel Courot**, **Jacques Dalmeyda**, **Jean Lassalle**, **François Montagnier**, **Bernard Thugnot** et le docteur **Henri-Jean Turier**. G. M.-V.

---

\* Le rapport moral, accompagné des sources du recrutement des 313 adhésions de l'année 2014, et le rapport financier seront adressés aux adhérents qui en feront la demande au secrétariat de DLF, 222, avenue de Versailles, 75016 Paris.

## Les délégations en 2014

En complément et dans le fil des actions conduites par le siège de Défense de la langue française, les délégations ont encore été très actives en 2014. Je vous laisse en juger par vous-mêmes en prenant connaissance du bilan suivant :

Sous l'impulsion de **M. Achour Boufetta** qui en est le correspondant, une **délégation** a été créée **en Algérie** en 2014. L'action essentielle a consisté à œuvrer en vue de la réouverture de l'institut français de Tizi-Ouzou. Une communication a également été développée sur les réseaux sociaux ainsi que par la distribution de documents.

Sous la présidence de **M. Georges Giraud**, la **délégation de l'Allier** a conduit les actions suivantes : en mars, participation à La Grande Lessive, manifestation culturelle d'ampleur internationale, par exposition de divers documents de DLF à la source de l'Hôpital à Vichy et autour de la mairie de Cusset ; en mai, dictée de printemps ; durant l'été, causerie sur la langue française à La Galerie ; en octobre, concours de création littéraire sur support numérique à l'Université indépendante de Vichy ; en novembre, concours d'écriture cursive à La Galerie et le Stylo d'or.

Présidée par **M<sup>me</sup> Anne-Marie Flamant-Ciron**, la **délégation de Bordeaux** a été heureuse d'avoir accueilli de nouveaux adhérents durant l'année 2014. Nombre d'entre eux ont animé débats et conférences autour de la langue française. Lors du déjeuner annuel dans les salons de l'Automobile club, **M. Jean Soulas** a été accueilli pour parler de « la langue française à la télévision ». **M<sup>me</sup> Christine Thomelin** a surpris son auditoire avec les « emprunts de la langue anglaise au français ». Elle a aussi parlé d'« un français du bout du monde », celui qui est parlé à Saint-Pierre-et-Miquelon. La délégation s'efforce aussi de traquer les affronts portés à notre langue française à un niveau local et, dans la mesure du possible, les dénonce à leurs auteurs. La participation aux réunions mensuelles à l'Athénée municipal est en augmentation. Tous s'en réjouissent.

Sous la présidence de **M. Thierry Brayer**, le conseil d'administration de la **délégation des Bouches-du-Rhône**, renouvelé à la majorité lors de l'assemblée générale du 21 mai 2014, a décidé d'engager une campagne « médiathèques » dans le but de sensibiliser le public au « bien écrire, bien parler » en organisant des interventions gratuites ; de dynamiser le site internet [www.dfl3.org](http://www.dfl3.org) en rédigeant régulièrement des billets d'humeur ; de rencontrer le député Jean-David Ciot de la circonscription d'Aix pour connaître son sentiment au sujet de l'Éducation nationale.

Après le décès de sa présidente Claire Goyer à la fin de l'année 2013, la **délégation de Bruxelles-Europe** a connu une période difficile. Un hommage, organisé par **M. Ambroise Perrin** et **M<sup>me</sup> Véronique Likforman** le 12 février 2014, a réuni de nombreuses personnalités et tous les amis de Claire Goyer. Désormais présidée par **M. Ambroise Perrin**, la délégation a mené en avril, avec l'Observatoire européen du plurilinguisme, une action auprès des candidats à la présidence de la Commission européenne et auprès des médias pour obtenir que chaque candidat intervienne dans sa langue maternelle. Une assemblée générale s'est tenue le 1<sup>er</sup> avril 2014. À l'initiative de **M. Ambroise Perrin**, et afin de décider des actions et orientations de la délégation, un séminaire interne a eu lieu le 14 juin 2014 ; à la suite de cette réunion, une association sans but lucratif a été créée et un nouveau conseil d'administration, constitué de membres actifs dans les institutions européennes, a pris la relève. La délégation a décidé de développer sa communication : un site internet est d'ores et déjà ouvert : <http://dlf-bruxelles.eu>.

**La délégation de Champagne-Ardenne.** Le **président Jacques Dargaud** et son équipe ont organisé au moins une réunion publique par mois, chacune comprenant une conférence portant sur la linguistique ou la littérature. La réunion de juin a été précédée d'un repas amical présidé par une personnalité extérieure. Une lettre de liaison a été éditée chaque mois et placée sur le site de DLF. Deux concours régionaux ont été organisés : l'un entre adhérents, « Le jeu des dix mots » dont les lauréats ont été récompensés à l'hôtel de ville de Reims, l'autre entre étudiants étrangers avec une réception pour tous les participants.

## Vie de l'association

Les lauréats locaux du concours du Plumier d'or ont été réunis et fêtés avec leurs parents et leurs enseignants.

Présidée par **M. Christian Barbe**, la **délégation de Charente-Maritime** a organisé plusieurs animations autour de l'orthographe : la dictée des Rois en janvier, suivie d'un débat sur la réforme de l'orthographe ; la dictée de printemps, suivie d'un exposé sur Eugène Fromentin, puis de l'assemblée générale ; la dictée du Stylo d'or, suivie d'un exposé sur *Le Mystère Frontenac* de Mauriac ; la dictée de Noël, suivie d'un exposé sur George Sand et d'échanges sur les lectures préférées. À ces animations ont succédé des moments de convivialité. En mai, une conférence a été donnée sur Andréï Makine ; une dictée a suivi. La délégation a également collaboré à une animation autour de chansons de films interprétées par les jeunes talents du collègue Aliénor de Château-d'Oléron. Elle a également participé à la promotion du concours du Plumier d'or, à des rencontres en partenariat avec d'autres associations (les Soroptimistes, la Société des lettres de Saintonge et d'Aunis, et le Club Saint-Georges). Enfin, la délégation a rencontré le recteur de l'académie de Poitiers.

Présidée par **Alain Roblet**, la **délégation du Cher** a organisé une conférence à Vierzon sur le thème de « La langue française malmenée », une animation culturelle ludique à Menetou-Salon, le Plumier d'argent et la remise des récompenses aux finalistes. Avec des membres de la délégation de la Nièvre en cours de création, elle a participé au Festival du mot à La Charité-sur-Loire, toujours avec une animation culturelle ludique. Elle a tenu un stand à la Fête des associations à Bourges, au Forum des associations culturelles de la communauté de communes des Hautes Terres en Haut-Berry et au Salon du livre à Vierzon. Une autre animation culturelle ludique a été organisée à Brinon-sur-Sauldre au profit du Téléthon. Comme chaque année, le pique-nique annuel fut agrémenté de questions autour de la langue française. Deux quotidiens du Cher et de la Nièvre ont continué à publier les chroniques « En français correct » également diffusées sur les ondes de quatre radios. La vente du livre qui les regroupe a connu un vif succès.

La **délégation de Franche-Comté** est présidée par **M<sup>me</sup> Claude Adgé**. Ont été organisés : la découverte de l'antiphonaire de Luxeuil à la bibliothèque diocésaine de Besançon ; un petit déjeuner littéraire avec déploration des dérives de notre langue et évocation de points positifs ; la préparation du prix de la langue française avec intervention auprès d'une librairie, d'un éditeur, et distribution de revues *DLF* ; la remise, lors de l'assemblée générale dans les locaux du conseil général, du prix de la Défense de la langue française, section Franche-Comté, et des prix attribués aux lauréats du Plumier d'or, suivie d'une conférence sur « Une histoire de la langue française » ; un cycle de quatre conférences organisées en relation avec un éditeur suisse.

La présidence de la **délégation de Haute-Normandie** est désormais assurée par **M. Carl Edouin**. Une rubrique « Défense de la langue française » a été créée sur le site internet de son activité commerciale. C'est sur fond de produits régionaux, de défense de la langue française et de voitures de collection qu'une balade a été organisée au mois de juin. Depuis décembre 2014, Carl Edouin s'est lancé dans un fort prosélytisme en priorité auprès de sa clientèle.

**M. André Jacob**, président de la **délégation des Hautes-Pyrénées**, résume comme suit les activités de l'année 2014 : enrichissement de la bibliothèque par l'achat de quelques

livres et numéros spéciaux de grands quotidiens ; discussions autour des bulletins trimestriels de notre association ; regard sur la loi du 4 août 1994 et son application ; préparation d'articles à proposer à la presse locale ; au mois de septembre, organisation d'une dictée annuelle dans les locaux de l'Institut régional de formation tourisme-hôtellerie. Une plus forte participation a été constatée malgré l'absence des collégiens et des étudiants. Néanmoins, les contacts pris et les quelques adhésions enregistrées en fin d'année ont bien traduit le succès de cette manifestation au cours de laquelle la distribution de différents numéros de la revue a été très appréciée.

Après le décès de sa présidente, **M<sup>me</sup> Mireille Romanos Buffet**, le 23 juillet 2014, la **représentation du Liban** a informé de sa mise en sommeil. Nous en sommes tous attristés.

Lors de l'assemblée générale de 2014, **M. Michel Pasquier** a été élu président et une partie du bureau a été renouvelée. Le siège de la **délégation de Loir-et-Cher** est passé de Romorantin à Blois, changement dûment enregistré à la préfecture de Loir-et-Cher.

Deux événements ont jalonné l'année écoulée : d'abord, la parution d'un argumentaire sur la Défense de la langue française par un membre éminent de la délégation, **M. Jean Clochard**, et la tenue à Salbris, au mois de novembre, des épreuves du Stylo d'or, qui ont réuni une trentaine de candidats – écoliers, jeunes et adultes.

La **délégation du Lot** se retrouve avec assiduité chaque mois sous la présidence de **M<sup>me</sup> Sandrine Mage**. Au cours de ces réunions, pour promouvoir la langue française, chaque adhérent, propose tour à tour des jeux littéraires, moyen pratique de mettre en avant l'andragogie. L'enrichissement littéraire et culturel est permanent et provoque de larges fous rires. Des adhérents de la délégation sont également membres de l'association Racines qui œuvre aussi pour la défense de la langue française. Ainsi un courriel a-t-il été adressé au journal *Le Monde* pour s'insurger contre les trop nombreux mots anglo-saxons bien inutiles et qui dévalorisent la langue française : chaque matin, la messagerie des abonnés se doit d'ouvrir un courriel intitulé « Check-list » qui représente une sélection des articles à la une ! La rédaction du *Monde* a poliment accusé réception dudit courriel.

Présidée par **M<sup>me</sup> Nicole Lemoine**, la **délégation de Lyon** a participé à l'assemblée générale de DLF à Paris avec, en complément, une visite du Panthéon et une soirée au théâtre. Les autres activités ont été l'organisation de son assemblée générale, la présentation de conférences en lien avec la Société d'histoire d'Écully, l'organisation de deux dictées en janvier et novembre avec remise des prix aux lauréats par un conseiller général, la visite d'une exposition au musée des Beaux-Arts, la visite du village de Mornant-le-Vieux et de l'aqueduc avec un déjeuner en commun.

La **délégation du Morbihan**. Tout au long de l'année, le **président Bernard Segard** répond aux personnes qui demandent des informations sur DLF et leur envoie des documents. En 2014, pour des raisons de santé, le président n'a pas pu faire participer la délégation du Morbihan à la Fête des associations organisée par la mairie d'Auray comme chaque année. Défense de la langue française est mentionnée sur le bloc-notes de la ville d'Auray qui présente toutes les associations ; ce document est distribué gratuitement à la mairie et à l'office du tourisme.

La **délégation de la Nièvre**. Plusieurs réunions ont été tenues par les adhérents de la Nièvre pour la création d'une délégation. Elle est aujourd'hui effective sous la présidence de **M<sup>me</sup> Janine Bernadat**. En duo avec la délégation du Cher, plusieurs adhérents de la

Nièvre ont animé le jeu culturel « Testez votre français » proposé lors du Festival du mot à La Charité-sur-Loire.

Présidée par **M. Franz Quatrebœufs de Malimensu**, la **délégation de Nord-Pas-de-Calais** a été marquée par un très fort prosélytisme.

Présidée par le **docteur Bruno Sesbouë**, la **délégation de Normandie** a accompli, comme les années précédentes, de gros efforts de promotion.

Présidée par **M. Marc Favre d'Échallens**, la **délégation de Paris-Île-de-France** a poursuivi ses actions tout au long de l'année, notamment dans le domaine de l'application de la loi du 4 août 1994 relative à l'emploi de la langue française. Régulièrement, le président rappelle à tous les adhérents de DLF l'invitation à transmettre les fiches d'observation des actes d'incivisme ainsi que les relevés d'écoute des médias audiovisuels.

Succédant à **M. Marcel Girardin**, **M. Philippe Reynaud** préside désormais la **délégation des Pays de Savoie**. Tout au long de l'année, cette délégation a maintenu sa priorité à la lutte contre l'anglicisation dans les composantes de notre société, se traduisant par huit recours auprès de la Direction départementale de la protection des populations contre des enseignes privées qui ne respectaient pas la loi Toubon. Il est à signaler que cinq recours concernaient des enseignes dont les sièges sociaux sont hors départements savoyards (lieux de vente en Pays de Savoie) ; envoi d'une lettre au Premier ministre en mai 2014 afin de lui soumettre différentes propositions pour faire respecter la loi ; en juin, envoi d'un recours de contentieux auprès du tribunal administratif contre le conseil général de Haute-Savoie en raison du refus d'annuler trois subventions versées à des organismes ou associations dans l'illégalité au regard de la loi Toubon, et refus de respecter la double traduction pour son site internet ; dans le cadre de la campagne « Communes de France pour la langue française » lancée par Avenir de la langue française, les 650 communes de Savoie et Haute-Savoie, et les 457 communes de l'Ain ont été contactées par courriel ; en septembre, participation au forum des associations de Chambéry ; en novembre, co-organisation, avec l'association Alpes-Léman-Québec d'une journée sur la langue française : projection du film de Jean-Pierre Roy, *La Langue à terre*, sur l'anglicisation comparée de Montréal et de Paris, et débat avec des représentants d'associations francophones suisses, valdôtaines (Italie) et belges.

La **délégation de Suisse** est présidée par **M. Étienne Bourgnon**. Les activités de l'année 2014 se résument en trois points : information régulière de la secrétaire générale de DLF sur la politique linguistique de la Suisse, notamment par trois articles publiés dans la revue : l'école en Suisse alémanique, l'activité du Conseil de la langue française du Jura suisse et le débat au sujet du français en Suisse alémanique [n<sup>os</sup> 251, 252 et 254] ; six articles concernant le franglais et les particularités de quelques verbes ont été envoyés aussi pour publication à deux revues de Suisse romande ; enfin, la revue trimestrielle de DLF a été remise aux personnes ayant, par leurs écrits dans la presse, fait acte de défense de notre langue.

Présidée par **M. Christian Massé** puis par **M. Philippe Le Pape** depuis l'assemblée générale du mois d'octobre, la **délégation de Touraine** a eu des activités diverses : en avril, la 10<sup>e</sup> Dictée ludique de **Jean-Pierre Colignon**, relatée dans la presse ; en mai, la remise des prix aux lauréats tourangeaux du Plumier d'or ; la présence, pour la troisième fois, au Chapiteau du Livre de Saint-Cyr-sur-Loire, présentant les activités de l'Association et son

engagement pour le respect de la loi Toubon ; en septembre, participation au Forum des associations de Saint-Cyr-sur-Loire ; l'édition de deux lettres d'information à destination des adhérents de la délégation en complément de la revue nationale.

Comme vous pouvez le constater, les actions conduites par les délégations sont multiples et variées. Un grand remerciement à tous avec une mention particulière pour les présidents qui ont mis fin à leur mandat et tous nos vœux de réussite et nos encouragements à celles et ceux qui ont repris le flambeau ou ont créé de nouvelles délégations.

Alain Roblet

## Déjeuner et prix Richelieu 2015

Le 28 mars, François Busnel était le lauréat du prix Richelieu (voir p. 2 et 54). C'est avec brio qu'il anime chaque jeudi sur France 5 « La Grande Librairie », célèbre émission littéraire, qui attire de plus en plus de téléspectateurs.

Amoureux de la langue française, il a séduit par son intelligence, sa culture et sa gentillesse les très nombreux commensaux présents au restaurant Le Bouillon Racine. Nous le remercions pour ce délicieux moment et aussi d'avoir eu l'amabilité de remettre son prix à la lauréate de la Plume d'or, Élodie Rakotobe.

Corinne Mallarmé

## Nouvelles des délégations

### ALLIER

Du président Frédéric Fossaert : « Dans le cadre des ateliers d'écriture que j'anime à l'Université indépendante de Vichy, je demande à mes participants de créer des textes (prose, prose rimée, vers libres, poésie) qu'ils liront ensuite devant leurs pairs... C'est une manière ludique et dynamique de faire pratiquer l'écriture en français, montrant ainsi les ressources infinies de notre langue. »

### BRUXELLES-EUROPE

« Quelle(s) langue(s) parle-t-on dans les institutions européennes ? » : conférence-débat organisée le 26 mai, avec les députés européens Élisabeth Morin-Chartier et José Bové ; Chloé Dessaint, chargée du dossier Multilinguisme, Éducation et Culture -

Commission européenne - au cabinet de Pierre Moscovici ; Delphine Bourgeois, échevin à Ixelles, chargé de l'Europe ; Miguel Angel Martinez, ex-vice-président du Parlement européen, chargé du multilinguisme ; Olga Cosmidou, ex-directeur général de l'interprétation et des conférences au Parlement européen.

### CHAMPAGNE-ARDENNE

De la présidente Nadine Najman : « J'espère que nous allons pouvoir participer au Forum des associations de Reims les 12 et 13 septembre. »

### CHER

- 14 juillet : Animation culturelle ludique à Menetou-Salon.

(suite page p. XII)

# Le Plumier d'or 2015

I. Dans chacune des phrases ci-dessous, les mots se sont mélangés ; pouvez-vous les remettre en ordre ?

1. du plus meilleure toujours est raison la la fort (La Fontaine.)  
\_\_\_\_\_.

2. manger manger pas vivre vivre pour pour faut il non et (Molière.)  
\_\_\_\_\_.

\_\_\_ sur 4

II. Écrivez les phrases suivantes en les mettant à la voix passive, comme dans l'exemple proposé. Respectez les temps des verbes :

*Le chat poursuit la souris → la souris est poursuivie par le chat*

1. Les enfants ont scrupuleusement respecté les consignes.  
\_\_\_\_\_

2. Le directeur remettra le cadeau à Roland.  
\_\_\_\_\_

3. Notre équipe a marqué deux beaux buts.  
\_\_\_\_\_

4. Les pluies avaient inondé mon jardin.  
\_\_\_\_\_

5. Ce soir, la police aura identifié les empreintes du coupable.  
\_\_\_\_\_

\_\_\_ sur 10

III. Dans ce texte, des lettres se sont perdues. Retrouvez-les !

Aujourd'\_\_ ui, les jeunes filles sont venu \_\_ à la plage avec nous, les gar\_\_ ons. Le soleil brillai \_\_, l'eau était ch \_\_ ude et transpar \_\_ nte. Nous nous somme \_\_ baign \_\_ pendant des heures.

\_\_\_ sur 8

IV. À partir des mots proposés, formez un nouveau mot appartenant à la classe grammaticale demandée. Exemple : rire → adjectif : risible

1. jeter → adjectif : .....

4. léger → nom : .....

2. épouvantail → verbe : .....

5. mur → adjectif : .....

3. fou → adverbe : .....

6. lourd → nom : .....

\_\_\_ sur 6

V. Lequel, lesquels, laquelle, lesquelles ? Complétez ce texte par le pronom relatif qui convient :

La famille, les amis, tous ont regardé un film polonais hier soir à la télévision. Les fauteuils dans \_\_\_\_\_ ils étaient assis étaient si confortables que certains se sont endormis. Les amis, qui étaient venus pour bavarder, n'ont pas tellement apprécié le film. Ils ont préféré les pâtisseries, \_\_\_\_\_ avaient toutes

été faites à la maison. Ils ont eu du mal à se souvenir du nom du réalisateur, \_\_\_\_\_ était difficile à prononcer. Ce fut néanmoins une soirée réussie, grâce à \_\_\_\_\_ ils se sont tous retrouvés.

\_\_\_ sur 4

VI. À l'oreille, les mots manquants sont tous identiques. Pourtant, ils ne s'écrivent pas tous de la même façon. Devinez-les et écrivez-les :

\_\_\_\_\_ si je suis coléreux et difficile à vivre, j'ai les \_\_\_\_\_ amis, qui \_\_\_\_\_ depuis longtemps. Et toi, est-ce que tu \_\_\_\_\_ quand \_\_\_\_\_ ?

\_\_\_ sur 6

VII. Écrivez le subjonctif présent sous chaque subjonctif imparfait :

Je t'avais envoyé un poème pour que tu \_\_\_\_\_ l'apprisses \_\_\_\_\_, car j'aurais aimé que tu \_\_\_\_\_ vinsses \_\_\_\_\_ à mon anniversaire et que tu \_\_\_\_\_ pusses \_\_\_\_\_ le réciter devant tous mes amis, afin que tous te \_\_\_\_\_ vissent \_\_\_\_\_ et t'admirassent \_\_\_\_\_ dans ton rôle de comédien. Mais tu ne l'as pas fait.

\_\_\_ sur 5

VIII. Remplacez l'infinitif proposé entre parenthèses par le participe passé correctement accordé :

- Alice s'est (dire) \_\_\_\_\_ heureuse de son résultat.
- Elle s'était (accorder) \_\_\_\_\_ une journée de repos avant son examen.
- Elle s'était (faire) \_\_\_\_\_ apporter un bon repas avant de partir.
- Alice et son amie se sont (acheter) \_\_\_\_\_ de belles chaussures pour aller danser.
- La pomme que j'ai (manger) \_\_\_\_\_ m'a (plaire) \_\_\_\_\_
- La jeune fille et son frère sont (rentrer) \_\_\_\_\_
- Elle s'est (sentir) \_\_\_\_\_ (viser) \_\_\_\_\_ et elle m'en a (vouloir) \_\_\_\_\_

\_\_\_ sur 10

IX. Conjuguez au temps qui convient, passé simple ou imparfait, les verbes écrits à l'infinitif, dans le texte suivant :

On m' (indiquer) ..... une petite ferme où on (loger) ..... des voyageurs, sorte d'auberge tenue par une paysanne au milieu d'une cour normande entourée d'un double rang de hêtres. Quittant la falaise, je (gagner) ..... donc le hameau enfermé dans ses grands arbres et je me (présenter) ..... chez la mère Lecacheur.

Nous (être) ..... en mai ; les pommiers épanouis (couvrir) ..... la cour d'un toit de fleurs parfumées, (semer) ..... incessamment une pluie tournoyante de folioles roses qui (tomber) ..... sans fin sur les gens et sur l'herbe. (*Miss Harriet*, Maupassant.)

\_\_\_ sur 8

## Vie de l'association

## X. Associez les mots suivants aux personnes célèbres :

La machine à vapeur – Le nez – Le capitaine Nemo – Le paratonnerre – Les moulins à vent – Hercule Poirot – Le stéthoscope – Le Hameau – *Le Malade imaginaire* – Le radium.

1. Molière		6. Marie Curie	
2. Jules Verne		7. Cervantès	
3. Denis Papin		8. Agatha Christie	
4. Benjamin Franklin		9. Cléopâtre	
5. Laennec		10. Marie-Antoinette	

\_\_\_ sur 10

XI. Expression écrite : Quel métier admirez-vous le plus ? Expliquez pourquoi (20 lignes environ).

\_\_\_ sur 30

# Ils nous ont écrit

## Plusieurs de nos fidèles adhérents remercient DLF et son président.

J'ai bien reçu votre lettre du 17 mars, m'informant de l'honneur dont je suis l'objet de la part de DLF pour mes 40 ans de fidélité à notre Association, et je vous en remercie, comme je remercie le conseil d'administration d'avoir eu cette attention à mon égard. C'est une grande fierté pour moi, et c'est toujours un grand plaisir de pouvoir apporter ma modeste contribution, chaque fois que j'en ai la possibilité, à la magnifique campagne que vous menez.

Tels sont, par exemple, les concours publics d'orthographe, plus de 120 maintenant que j'ai présidés depuis 1996 en tant qu'auteur-animateur, et qui me donnent toujours

l'occasion de présenter votre action. Le dernier en date se tenait le 14 mars, et j'avais écrit le 17 à une candidate parmi les meilleures : « *Je vous félicite pour cet excellent résultat qui me conforte dans ma résolution de lutter pour que notre belle langue redevienne un point fort de notre patrimoine culturel.* »

C'est une mission qui me remplit de joie, et m'apporte une très riche collection d'amitiés. Malheureusement, je ne pourrai pas être des vôtres le 28 mars, car je suis très impliqué, sans être candidat, dans les élections départementales, et il est impératif que je sois chez nous samedi soir. Je dois donc renoncer à recevoir publiquement les

honneurs que vous m'aviez réservés, et croyez que je le regrette vivement. [...] Mais je serai de tout cœur avec vous.

### Michel Courot

(de Saint-Paul-en-Jarez)

J'ai été très touché par les mots si aimables dont vous avez bien voulu agrémentez votre lettre à mon endroit. Je vous en remercie très vivement.

Croyez bien que ce fut pour moi un plaisir renouvelé de soutenir pour une bien modeste part l'action de notre Association en faveur de la langue française.

Puisque l'occasion m'en est offerte, je m'en voudrais de ne pas rendre hommage au dévouement de l'équipe opérationnelle, dont l'efficacité au cours de ces longues années ne s'est jamais démentie. Bravo aussi pour tous les rédacteurs de notre revue qui la maintiennent dans une excellente qualité.

### Jean Lassalle (d'Écully)

L'association Défense de la langue française a bien voulu m'adresser un diplôme d'honneur pour quarante années de soutien à son action.

Ce geste me touche beaucoup. Je n'ai aucun mérite particulier à cela : il s'agit simplement d'être fidèle à un certain idéal, qui est la préservation d'un des éléments majeurs du patrimoine de la France – et de pas mal d'autres pays, à savoir sa langue.

L'importance de la littérature dans la culture de notre pays, et qui se traduit notamment par le prestige tout particulier de l'Académie française, doit, ou devrait, se traduire par une attention prioritaire de la part des pouvoirs publics aussi bien que des institutions privées et, bien sûr, des citoyens, à la sauvegarde de cet inestimable

bien commun qu'est notre langue. L'association Défense de la langue française a une légitimité incontestable et, comme disent les juristes, un réel « intérêt pour agir » dans ce but.

Le fait que le français soit, à de trop nombreux égards, menacé (institutions internationales, internet, remise en cause actuelle des humanités classiques, etc.) ne doit pas nous décourager. Tous ceux qui sont chargés d'illustrer la langue française, de l'enseignant qui la fait connaître à l'écrivain qui la fait vivre, et ceux qui se chargent de la défendre, comme notre Association, ont une lourde tâche devant eux. *Deo juvante*, ils réussiront.

### François Montagnier (de Paris)

Avec un bien grand retard, dont je vous prie de m'excuser, je viens vous remercier de votre accueil si généreux et de la distinction – bien au-delà de mes mérites d'ailleurs – reçue lors de cette mémorable journée du 28 mars.

Ce fut également une grande émotion de retrouver l'ambiance attentive, chaleureuse et studieuse, un brin critique parfois (mais on vient aussi pour cela !), des assemblées parisiennes que j'ai connues autrefois.

Après cette époque, ce furent les talentueux enseignements du Dr Lasserre que je suivis, mais dont mon âge et mon relatif éloignement m'empêchèrent de profiter pleinement jusqu'à sa fin soudaine et prématurée.

De tout cœur et avec le plus d'esprit que je peux encore conserver je continue donc notre croisade en pensant que ... « *Philosophare angelicum* ».

Très fidèles pensées et amitié à tous, avec encore toute ma gratitude.

### Micheline Longuépée

(de Saint-André-et-Appelles)

## Vie de l'association

(Suite de la page VII.)

## FRANCHE-COMTÉ

La *délégation*, écrit la **secrétaire Nicole Eym**, va réunir le jury pour l'attribution du prix de *Défense de la langue française en Franche-Comté* et organiser les remises de récompenses pour les lauréats du *Plumier d'or*. »

Nouvelle publication :

– **Jean-Marie Thiébaud**, *Dictionnaire encyclopédique international des abréviations, sigles et acronymes* (L'Harmattan, 830 p., 49 €).

## HAUTES-PYRÉNÉES

Le **président André Jacob** nous écrit : « Notre objectif pour le prochain trimestre est l'invitation d'un écrivain local à une de nos réunions. »

## LOT

– 12 juillet : lancement à Miers de *La Source Salmière*, publication de la délégation, suivi d'un concert de piano à quatre mains.

– 15 août : visite théâtralisée du hameau abandonné de Barrières et, à 21 heures, pièce de théâtre écrite et mise en scène par un comédien lotois. La **présidente Sandrine Mage** lui donnera la réplique.

## LYON

– 5 septembre : la **présidente Nicole Lemoine** et son équipe tiendront un stand de DLF à la Journée des associations d'Écully.

## NORD-PAS-DE-CALAIS

À l'issue de l'assemblée générale, le 25 avril, **Bernard Leconte**, écrivain et critique littéraire (RCF), a présenté son dernier ouvrage *L'Étrange Itinéraire d'un dératé* (L'éditeur, 2014. 160 p., 14 €).

## PAYS DE SAVOIE

Le **président Philippe Reynaud** résume :

- *Envoi d'un courrier/recours à l'encontre de France Télévisions pour non-respect des dispositions de la loi Toubon.*
- *Tenue d'une conférence sur l'avenir de la langue française "Langue française : état d'urgence" et les dangers qu'elle court, le 11 juin, à Challes-Les-Eaux.* »

Conférenciers : Philippe Reynaud lui-même et **Marc Richard**, trésorier de la délégation.

## TOURAINNE

Du **président Philippe Le Pape** : « La *délégation* a organisé à Tours le 18 avril la 11<sup>e</sup> dictée ludique de **Jean-Pierre Colignon**. C'est dans un amphithéâtre comble que la dictée a pu se dérouler sous le thème : "Les trempettes de Géricault".

Le chapiteau du livre à Saint-Cyr-sur-Loire s'est déroulé les 30 et 31 mai. Comme les années précédentes, DLF Touraine y avait un stand. Cette année le slogan était emprunté à Camus : « Ma patrie, c'est la langue française. »

## Solution des mots croisés

du numéro 255, page 57.

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1	E	P	H	E	M	E	R	I	D	E
2	L	A	I	T	A	G	E	S		T
3	E	R	D	R	E		S	O	L	E
4	P	N	E	E		A	S	C	O	T
5	H	A	U	T	E		O	R	I	E
6	A	S	S	A	S		R	A	R	E
7	N	S	E	T		V	T	T		S
8	T	I	S		T	A	I	E	S	
9	S	E		C	U	I	R		A	T
10		N	U	M	E	R	A	I	R	E

# Échos

## NOS ADHÉRENTS PUBLIENT

– Les éditions Robert Laffont, éditent, dans leur collection « Bouquins », *Là-bas, au loin, si loin*, de **Jean Raspail** (1169 p., 30 €). Trois parties composent ce volume : *La Patagonie, Les Confins* – ces deux livres racontent la même épopée aux confins du réel et de l’imaginaire – et *La Miséricorde*, roman inédit et inachevé, inspiré d’une histoire vraie.

– **Jean de La Guérivière** publie aux éditions Bibliomane (286 p., 25 €) *Les Français en Chine, portraits et récits choisis des longs-nez dans l’Empire céleste*. L’auteur relate sur plusieurs siècles les aventures de nos compatriotes, des jésuites aux multinationales, des concessions à l’opium « fédérateur ». Richement illustré, voyage stimulant tout en anecdotes documentées et distrayantes.

– **Henri Girard** est l’auteur d’un nouveau roman : *Les Secrets du Club des six* (La Rémanence, 248 p., 18 €). Dans les années 1960, une institutrice arrive avec son fils dans un village perdu. Avec d’autres enfants, ils vont enquêter sur les origines d’un nouveau venu, mi-fille mi-garçon, lunaire et étrange.

– *On peut toujours dire : non !* (Gunten (120 p., 14 €) est le deuxième roman de **Bernard Fripiat** (voir p. XVII).

– *L’amour à retardement d’Olivier Ameisen. La Liquidation du passif* (Librinova, 90 p. 2,99 €) est un roman numérique que **Catherine Choupin** a rédigé uniquement à la voix active et sans aucun participe présent, pour réagir contre l’invasion des tournures anglaises. À signaler aussi son nouvel ouvrage : *SOS littérature. Les citations à connaître pour faire la différence* (Breal, 104 p., 4,90 €).

– **Jacques Dupé** a publié chez Jacques Flament Éditions : *20 ans, paysan, poète et... poilu* (2013, 108 p., 12 €) et *Ma drôle de guerre* (2014, 130 p., 13 €).

– **Jean Sarraméa** développe, dans *La Laïcité, parlons-en !* (Éditions Tarmey, 80 p., 10 €), les thèmes d’une de ses conférences de façon claire et agréable à découvrir.

– Les poèmes de **Georges Bordereau** témoignent de son amour des mots et de l’harmonie : *La Naissance du soleil* (Éditions Jets d’encre, 254 p., 19,50 €).

– Au profit de l’Unicef, **Joël Conte** propose l’*Anthologie Europoésie, enfants et jeunes d’Algérie 2014*, écrite par quarante-sept d’entre eux (Thierry Sajat, 76 p., 10 €). Il a remis à chacun cet ouvrage et un diplôme.

– Sous le titre *Sacré Napoléon*, **Jean-Pierre Colignon** a réuni 101 anecdotes, insolites, aphorismes, énigmes et autres facéties de l’Empereur. À paraître chez Guy Trédaniel Éditeur (196 p., 16,90 €).

– **Nicole Lemoine**, présidente de la délégation de Lyon, nous signale ses deux derniers ouvrages : *Ces animaux, mes compagnons* (14 p., 8 €), histoires vraies, et *Une famille franco-orientale d’Alep à Paris en passant par la Turquie* (35 p., 10 €).

## ON NOUS CITE

– Dans *Le Petit Journal.com*, média des Français et francophones à l’étranger, **Mélanie Volland** a signalé La Plume d’or, concours organisé par DLF et parrainé par **M<sup>me</sup> Jacky Deromedi**, sénateur représentant les Français établis hors de France (voir p. 6).

– *Ouest-France* (2 avril), dans sa rubrique « Repéré », a

## Vie de l'association

relevé l'attribution du prix Richelieu à **François Busnel** par DLF.

– Le *Huffington post* (27 mars) a parlé du prix Richelieu remis à **François Busnel**, grâce à la plume de **Dominique Hoppe**, qui a signé un très bel éloge du lauréat.

– Un long article, avec photo, de *La Nouvelle République du Centre* (23 avril) décrit la Dictée ludique de Tours, concoctée et lue par **Jean-Pierre Colignon** et signale que « *Philippe Le Pape, président de la délégation tourangelles de Défense de la langue française a accueilli cette manifestation* ».

## FÉLICITATIONS

– Ont reçu la médaille des Arts et Lettres : **Christian Tremblay** et **Astrid Guillaume** (fille de notre ami **Ghislain Guillaume**) des mains de **Xavier North**, qui, ainsi que les récipiendaires, a cité DLF.

– **Jean-Marc Schroeder** a obtenu le Timbre d'argent (2<sup>e</sup> place, à la dictée des Timbrés de l'orthographe en 2014.

L'association Rencontres européennes Europoésie a décerné à **Achour Boufetta** le diplôme d'honneur de la francophonie.

## MÉDIAS

– **Arte**, « 28 minutes » (8-9 mars) : **Élisabeth Quin** a consacré son magazine à la

francophonie dans le cadre de la Semaine de la langue française.

– *L'Express* (11 mars) publie un article d'**Henriette Walter** : « N'ayons pas peur des mots étrangers ».

– *La Dépêche.fr* (11 mars), dans « La France n'a plus peur des mots étrangers » cite le livre d'**Henriette Walter** – *L'Aventure des langues venues d'ailleurs* – et rassemble des propos tenus par la ministre de la Culture, Fleur Pellerin, le Québécois Denis Laferrière, de l'Académie française, et Alain Rey.

– *Le Point* (16 mars) : « Une journée de la langue française sans français : un exploit ! », **Jean-Paul Brighelli** y dénonce les mots choisis pour la Semaine de la langue française, tous d'origine étrangère.

– *Le Figaro* (19 mars) : « Les élites françaises aiment-elles encore Molière ? » **Mathieu Bock Côté** nous dit qu'une langue meurt lorsqu'elle emprunte systématiquement à une autre les termes pour nommer les réalités nouvelles.

– *Le Figaro* (20 mars) : **Laure Mandeville** nous raconte « La miraculeuse survie des francophones de Louisiane ».

– *Radio DX Club* (mars 2015) a rappelé lors de son assemblée générale ses liens

étroits avec les radios francophones.

– *Rue 89* (mars 2015), le député **Pouria Amirshahi** a proposé la création d'un visa francophone pour les chefs d'entreprise, chercheurs, artistes...

– *Le Figaro* (27 avril) : « Pourquoi les fautes de français nuisent gravement à la prospérité économique », explique **Jean-Pierre Robin**, qui souligne que, de Bercy à l'Élysée, les maladroites de langage ont des effets calamiteux.

– *Le Canard enchaîné* (29 avril) rappelle le beau film de **Pascal Plisson**, *Sur le chemin de l'école*, qui met en scène des enfants de plusieurs pays. À voir ou à revoir.

– *Valeurs actuelles* (7 mai) : **Jean-Luc Jeener** est très élogieux à propos de la pièce qui se joue au Studio-Théâtre de la Comédie-Française mais regrette le titre « *Dancefloor Memories* » et écrit : « *D'aucuns vont alléguer que cette exaspération contre le tout-anglais est mon dada. Sans doute, mais zut ! C'est la Comédie-Française et on est tout de même encore en France...* »

– *La Dépêche du Midi* (23 mai) : remise de prix du concours de poésie Défense et Illustration de la langue

française, organisé par l'Association des membres de l'ordre des Palmes académiques. On y apprend que c'est grâce à **Sandrine Mage** (présidente de la délégation du Lot) que le jeune lauréat, élève de 4<sup>e</sup>, a participé à ce concours.

– À écouter sur **RFI**, du lundi au vendredi à 13 h 33 (temps universel), **Yvan Amar**, linguiste et présentateur de « La Danse des mots ».

#### ACTIONS DE NOS ADHÉRENTS

**Marceau Déchamps** a écrit à M<sup>me</sup> Anne Hidalgo, maire de Paris, pour protester contre la tenue en anglais, le 20 mai, d'une manifestation destinée à de jeunes entrepreneurs : « Hacking de l'Hôtel de ville », avec copie à treize conseillers de la mairie. Il en a avisé les internautes parisiens de DLF, qui, dans le même esprit, se sont mobilisés et ont envoyé un courriel à la mairie.

– Savez-vous qu'il existe à Barcelone une société des poètes français animée par la présidente **Raymonde Jaccod**, qui défend ardemment notre langue (raymonde-alain@hotmail.com) ?

– **Catherine Distinguin** a organisé un évènement francophone en Flandre belge en souvenir de l'exil de Louis XVIII à Gand.

– **Yvan Gradis** se propose de venir bénévolement chez vous réciter des poèmes d'Apollinaire, Baudelaire, Corneille, Hugo, Vigny et tant d'autres. De quoi remettre au goût du jour les salons d'autrefois.

Tél. : 01 45 79 82 44 ou 06 17 78 74 83.

– **Guillaume Terrien** et sa société **Zeugmo** ont mis en place un module qui permettra aux internautes du monde entier de faire une dictée avec corrigé instantané et classement.

Orthodidacte.com.

– Écrivain public, **Patricia Dethyre** a créé le site : Mon métier à écrire.

– **Madly Podevin** a inscrit DLF au Forum des associations de Versailles le 5 septembre, de 10 à 18 heures. Venez nombreux, il y aura une animation sur le podium.

– M<sup>e</sup> **Jean-Claude Amboise** a participé à une table ronde organisée par **Les Lyriades de la langue française** : « Quelle place et quel rôle pour le français dans l'entreprise ? »

– **Jean-Marc Schroeder** est en contact amical avec des journalistes du *Figaro* pour relever les incorrections parues dans leurs articles.

Il a participé à une émission de Sud Radio, le 19 mars, présentée par **Marc Leval**,

dont le thème était « La francophonie ».

– **Didier Asin** a envoyé un courriel pour la défense de notre patrimoine linguistique sur le site de RMC, à l'émission d'**Éric Brunet** consacré à l'Académie française.

– À Sydney, **Patricia** et **John Azarias** ont créé un prix de 14 000 \$ pour le théâtre. En compétition, une adaptation d'une pièce de Molière : *Les Femmes savantes*, *The Savvy Women*.

– **Achour Boufetta** a envoyé un article sur le site du journal algérien *Le Matin* : « À quand la réouverture de l'institut français de Tizi-Ouzou ? », arguant que l'université de la Kabylie accueille plus de 70 000 étudiants.

– Les dictées de **Jean-Pierre Colignon** :

• Leucate : 29 juillet. Renseignements/inscriptions au 04 68 40 25 19 et sur media.theque@mairie-leucate.fr.

• Le Croisic : 19 septembre. Renseignements et inscriptions : Laure Bréchet, Salon du livre, mairie du Croisic au 02 28 56 78 58.

• Bonsecours : 26 septembre. Renseignements/inscriptions au 02 32 86 52 00 et sur www.bonsecours.fr.

**Corinne Mallarmé**

# Comité d'honneur de Défense de la langue française

## De l'Académie française

M<sup>me</sup> Hélène Carrère d'Encausse, secrétaire perpétuel,  
MM. Gabriel de Broglie, Alain Decaux, Marc Fumaroli,  
Amin Maalouf, Erik Orsenna, Yves Pouliquen,  
Jean-Marie Rouart.

## De l'Académie des sciences

M. Laurent Lafforgue, médaillé Fields.

## De l'Académie des sciences morales et politiques

MM. Gabriel de Broglie, Jean Chuzel, Jean Mesnard,  
Jean-Robert Pitte.

## De l'Académie nationale de médecine

MM. les professeurs Pierre Delaveau (†), Henri Laccourreye,  
Yves Pouliquen.

## De l'Académie nationale de pharmacie

MM. les professeurs Pierre Delaveau (†), Maurice Leclerc,  
François Rousselet. MM. Élie Bzoura, Bernard Paul-Métadier.

## De l'Académie nationale de chirurgie dentaire

MM. les professeurs Charles Berenholc, Simon Berenholc,  
Yves Commissionat, Pol Danhiez, Georges Le Breton, Louis  
Miniac, Roland Peret, Yves Vanbesien, Louis Verchère.

## Autres personnalités

M<sup>me</sup> Laura Alcobá, professeur d'université et écrivain ;  
MM. Olivier Barrot, journaliste et écrivain ; Philippe  
Bouvard, journaliste et écrivain ; Armand Camboulives,  
président honoraire à la Cour de cassation ; Jean-Laurent  
Cochet, artiste dramatique et metteur en scène ; M<sup>me</sup> Jacky  
Deromedi, sénateur ; MM. Benoît Duteurtre, musicologue et  
écrivain ; André Ferrand, ancien sénateur ; Franck Ferrand,  
journaliste et écrivain ; Louis Forestier, professeur émérite à  
la Sorbonne ; Jacques Le Cornec, ancien préfet ; Jacques  
Legendre, sénateur ; Jacques Monge, secrétaire général des  
Amis de l'ENS, professeur émérite à la Sorbonne.

## Membres d'honneur étrangers

Son Exc. Abdou Diouf, ancien secrétaire général de  
l'Organisation internationale de la Francophonie ;  
MM. Giovanni Dotoli, universitaire et écrivain ; Radhi Jazi,  
correspondant de l'Académie nationale de pharmacie ;  
Abdelaziz Kacem, écrivain ; Jean-Pierre de Launoit (†),  
président de la Fondation Alliance française ; Salah Stétié,  
écrivain ; Heinz Wisman, philosophe et philologue.

## Délégations

### Algérie :

Achour Boufetta,  
correspondant.

### Allier :

M. Frédéric Fossaert, président ;  
M<sup>me</sup> Adrienne Dauprat,  
secrétaire.

### Bordeaux :

M<sup>me</sup> Anne-Marie Flamant-  
Ciron, présidente.

### Bouches-du-Rhône :

M. Thierry Brayer, président.

### Bruxelles-Europe :

M. Ambroise Perrin, président ;  
M<sup>me</sup> Françoise Wuilmart,  
vice-présidente.

### Champagne-Ardenne :

M<sup>me</sup> Nadine Najman,  
présidente ;  
M. Francis Debar, secrétaire.

### Charente-Maritime :

M. Christian Barbe,  
président ;  
M. Claude Gangloff,  
vice-président.

### Cher :

M. Alain Roblet, président ;  
M. Jean-Pierre Rouard,  
vice-président.

### Franche-Comté :

M<sup>me</sup> Claude Adgé,  
présidente ;  
M<sup>me</sup> Nicole Eymín,  
secrétaire.

### Haute-Normandie :

M. Carl Edouin,  
président.

### Hautes-Pyrénées :

M. André Jacob,  
président.

### Loir-et-Cher :

M. Michel Pasquier,  
président ;  
M<sup>me</sup> Florence Haack,  
vice-présidente.

### Lot :

M<sup>me</sup> Sandrine Mage,  
présidente ;  
M. Gilles Fau, secrétaire.

### Lyon :

M<sup>me</sup> Nicole Lemoine,  
présidente.  
**Morbihan :**  
M. Bernard Segard,  
président.

### Nièvre :

M<sup>me</sup> Janine Bernadat,  
présidente ;  
M<sup>me</sup> Yvette Naga,  
présidente adjointe.

### Nord-Pas-de-Calais :

M. Franz Quatrebœufs,  
président ;  
M. Saïd Serbouti,  
vice-président.

### Normandie :

D<sup>r</sup> Bruno Sesboué,  
président.

### Paris et Île-de-France :

M. Marc Favre d'Échallens,  
président.

### Pays de Savoie :

M. Philippe Reynaud,  
président.

### Suisse :

M. Étienne Bourgnon,  
président.

### Touraine :

M. Philippe Le Pape,  
président.

**Dessins :** Jean Brua.

**Illustration de la couverture :** Anne Broomer (d'après le détail d'un tableau de Vittore Carpaccio (Académie de Venise).

**Comité de rédaction et correcteurs :** Nicole Vallée, Évelyne Abarbanell-Stransky, Nicole Gendry, Bénédicte Katlama,  
Anne-Marie Lathière, Élisabeth de Lesparda, Véronique Likforman, Corinne Mallarmé, Françoise de Oliveira et Monika Romani  
; Jean-Pierre Colignon, Douglas Broomer, Jean-Paul Clément, Jacques Groleau, Pierre Logié, Jacques Pépin, Joseph de Miribel et  
Claude Wallaert.

Nous avons eu la grande tristesse d'apprendre la mort  
de Jacques Pépin, fidèle contributeur de *DLF*.  
Nous lui rendrons hommage dans le prochain numéro.

## Prix Richelieu 2016

---

Tous les membres de DLF sont invités à signaler, avant le 15 octobre, au secrétariat de DLF, les journalistes de radio auxquels pourrait être attribué le prix Richelieu 2016.

## PROCHAINES RÉUNIONS

À noter dans votre agenda :

**Déjeuner d'automne : 15 octobre 2015,**  
au restaurant Le Congrès d'Auteuil, à 12 h 30,  
144, boulevard Exelmans, à Paris-16<sup>e</sup> (prix : 37 €).  
Notre invité d'honneur sera Bernard Fripiat, auteur  
de plusieurs œuvres sur l'orthographe, dont cette  
année : *Au commencement était le verbe. Une histoire  
amusante de l'orthographe, des Gaulois à nos jours* (voir p. 60).

S'inscrire auprès de M<sup>me</sup> Madly Podevin,  
secrétariat de DLF, 222, avenue de Versailles, 75016 Paris.

\* \* \*

**Déjeuner d'hiver : 28 janvier 2016, à 12 h 30.**

**Assemblée générale et prix Richelieu : 2 avril 2016.**



# Bulletin d'adhésion ou de renouvellement

À envoyer à Défense de la langue française  
222, avenue de Versailles, 75016 Paris  
Tél. : 01 42 65 08 87  
Courriel : dlf.contact@orange.fr

Site : [www.langue-francaise.org](http://www.langue-francaise.org)  
CCP Paris 676 60 Z  
Iban (Identifiant international de compte) :  
FR 68 2004 1000 0100 6766 0Z02 053

Je soussigné(e) (prénom et nom) : .....

Adresse où envoyer la revue : .....

Déclare adhérer à compter de ce jour à Défense de la langue française.

À ..... le ..... Signature :

## RENSEIGNEMENTS

Année de naissance : ..... Téléphone : .....

Votre profession actuelle ou ancienne : ..... Courriel : .....

Services que vous pourriez rendre à  
l'Association : ..... Vous avez connu Défense de la langue  
française par : .....

TARIF ANNUEL (en euros)	FRANCE	HORS DE FRANCE	
		Expédition simple	Expédition par avion
<b>Mécène</b>	à partir de 320	à partir de 320	à partir de 320
<b>Bienfaiteur</b>	67 à 319	67 à 319	67 à 319
<b>Cotisation et abonnement</b>	<b>35</b>	39	42
<b>Cotisation de soutien*</b>	<b>40</b>		
<b>Cotisation couple avec abonnement*</b>	<b>43</b>	<b>47</b>	<b>50</b>
<b>Cotisation sans abonnement</b>	24	24	24
<b>Abonnement seul</b>	32	36	38
<b>Étudiant</b> (moins de 25 ans)	14	18	21
<b>Abonnement groupé**</b>	63		

\* Cotisation et abonnement donnant droit à une attestation fiscale pour le total versé.

\*\* Abonnement groupé (une cotisation, trois exemplaires de chaque revue).

Le montant des cotisations ouvre droit à déduction fiscale (vous recevrez un justificatif).





## Les missions de la Fondation Alliance française

- Animer et coordonner le réseau mondial des Alliances françaises.
- Fédérer et développer ce réseau.
- Fournir expertise, formations et conseils.
- Faire découvrir le monde à travers le prisme des cultures françaises et francophones.

## Les actions

- La Fondation Alliance française est dépositaire de la marque « Alliance française » qu'elle accorde, le cas échéant, à des structures en création.
- Elle veille à une meilleure professionnalisation des équipes.
- Elle favorise l'ouverture de nouvelles implantations.
- Elle coordonne des actions internationales de communication et l'organisation d'événements dans un esprit de dialogue des cultures.
- Elle relaie des projets portés par des Alliances françaises auprès de partenaires français.
- Elle sélectionne, avec le ministère des Affaires étrangères, les directeurs français mis à disposition des Alliances.

### **S'engager pour la Fondation, faire un don.**

Sous sa forme juridique nouvelle, mieux adaptée à l'environnement international, la Fondation Alliance française, reconnue d'utilité publique, se propose de répondre à l'évolution d'un monde où l'échange, le savoir et la solidarité sont appelés à jouer un rôle majeur. En effet, plus d'un millier d'Alliances françaises réparties sur les cinq continents et dans 133 pays forment chaque année près d'1/2 million d'étudiants et ont besoin de soutien financier pour réaliser des projets solidaires.

Pour nous aider à transmettre l'amour de la langue et de la culture françaises, rendez-vous directement sur le site [www.fondation-alliancefr.org](http://www.fondation-alliancefr.org) ou écrivez à la :

Fondation Alliance française  
Service des dons  
101 boulevard Raspail 75006 Paris





## OBJECTIFS

### DE DÉFENSE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Maintenir la qualité de notre langue, tout en ayant le souci de son évolution : tel est l'objectif de Défense de la langue française. Créée en 1958, cette association (loi de 1901) réunit plus de 3 000 membres, en France et hors de France. Indépendante de tout courant de pensée religieux, philosophique ou politique, elle fonctionne essentiellement grâce aux cotisations de ses membres. Cela lui permet d'avoir des liens constructifs avec les organismes publics concernés par la langue française, en particulier l'Académie française, et avec la Délégation générale à la langue française et aux langues de France.

Les activités les plus connues de Défense de la langue française sont la publication de sa revue et ses concours de langue française : Le Plumier d'or, destiné aux élèves de 4<sup>e</sup> des collèges, organisé avec le soutien de la Marine nationale, et La Plume d'or, pour les étudiants des Alliances françaises dans le monde entier, avec le soutien du Sénat.

Les membres sont invités à participer :

- au travail des cercles spécialisés (domaines scientifique et technique, médecine, presse, sports et loisirs, Europe et monde) ;
  - à l'observatoire de la langue et à l'application de la loi du 4 août 1994 ;
  - aux déjeuners avec un conférencier de prestige ;
  - aux réunions de contact et de travail dans diverses villes.
- Le tarif normal des cotisations (adhésion et abonnement) est de **35 €** par an. Un bulletin d'adhésion est inséré **page XVIII** de ce numéro, avec les **tarifs particuliers**.

